

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

La collaboration politique de l'Axe et de l'U. R. S. S. marque un nouveau point

M. Molotov part pour Berlin

Les milieux allemands aussi bien que les milieux soviétiques accordent une très grande importance au voyage du commissaire du peuple aux affaires étrangères

Le voyage de M. Molotov à Berlin constitue un nouveau maillon de la chaîne des entretiens politiques que poursuit depuis quelques semaines le chancelier Hitler.

Et d'abord, il n'y a plus lieu de s'étonner à l'idée que le drapeau rouge avec la faucille et le marteau flottera bientôt officiellement à Berlin, idée qui naguère eût paru stupéfiante. Depuis la conclusion du pacte germano-soviétique, il a fallu se faire à la pensée que l'opposition farouche, de mise jadis entre certaines idéologies, n'était en réalité que bien secondaire. Ce sont les ambitions nationales qui commandaient avant tout de part et d'autre.

Aujourd'hui, d'ailleurs, la présence dans la capitale allemande du commissaire soviétique aux affaires étrangères n'est pas due seulement à l'attitude de l'Allemagne. Elle est facilitée par le revirement politique qui s'est opéré au Japon et en Italie vis-à-vis de l'Union soviétique. Il y a peu de jours, au moment du 23^{me} anniversaire de la révolution bolchéviste, des échanges de politesses, dans les ambassades de Tokio, Rome et Moscou, ont eu lieu entre représentants des trois puissances. Et l'on a vu le comte Ciano, lui-même, pénétrer pour la première fois chez le diplomate russe accrédité dans la capitale italienne. Quant à l'organe « Régime fascista », il va si loin aujourd'hui que, dans un de ses commentaires, il ne voit plus, en raison de l'évolution actuelle des milieux soviétiques, de distinction essentielle à faire entre le bolchévisme et le fascisme...

Quel est, dans ces conditions, le sens de la présente visite de M. Molotov ? Il faut la mettre en étroit rapport avec la situation actuelle dans les Balkans et dans le Proche-Orient. La Turquie récemment, par la bouche de son président, M. Ismet Inonu, affirmait d'une manière non voilée son intention de résister à toute agression éventuelle de la part de l'Axe, qui serait la prolongation de l'attaque dirigée par l'Italie contre la Grèce. Pour tenir ce langage, le chef de l'Etat turc comptait non seulement sur l'alliance britannique déjà acquise mais vraisemblablement sur la neutralité bienveillante de l'Union soviétique.

Or le voyage de M. Molotov à Berlin est de nature à déjouer ces calculs. L'U.R.S.S. réaffirmant sa volonté de continuer avec l'Axe une politique de collaboration qui s'est déjà révélée fructueuse, c'est évidemment un coup porté aux forces de résistances éventuelles dans le bassin oriental de la Méditerranée et d'inévitables conclusions de prudence s'en dégageront pour certaines nations.

Ce qui sera fort intéressant à connaître, ce sont les garanties qui pourront être offertes à Moscou, par l'Allemagne et par l'Italie, en échange de la nouvelle marque d'amitié soviétique. On sait que la politique russe s'est de tout temps vivement intéressée — et cela qu'elle ait été pratiquée par les tsars ou par les rouges — au contrôle des Détroits qui constituent la porte de la Mer Noire. Les gouvernements de Berlin et de Rome vont-ils considérer que la mer de Marmara est effectivement du ressort de l'influence soviétique ? C'est ce qu'un avenir prochain, faisant suite aux conversations Hitler-Molotov, ne tardera probablement pas à nous montrer...

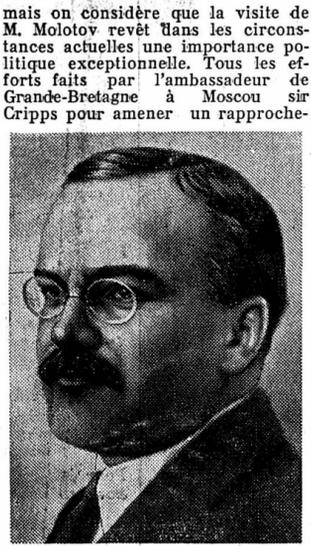
Quoi qu'il en soit, pourtant, et quel que soit l'arrangement qui intervienne entre les trois puissances totalitaires, il s'agit en fin de compte d'un nouveau coup que, dans les trois capitales, on désire porter à la Grande-Bretagne, pour des motifs d'ailleurs différents. Et si, après ce nouveau coup, on nourrit encore, sur les bords de la Tamise, quelque espoir sur le compte des soviets, c'est que décidément certaines illusions y sont bien tenaces.

La radio de Moscou annonce le départ de M. Molotov

MOSCOU, 10. — La radio de Moscou a annoncé samedi soir que sur l'invitation du gouvernement du Reich et pour répondre au voyage que fit à Moscou, M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, M. Molotov, commissaire du peuple aux affaires étrangères, se rendra prochainement à Berlin.

L'importance de l'événement

Les cercles politiques tenant de près à la Wilhelmstrasse ne donnent encore aucun commentaire quelconque de cet événement, mandé-t-on de Berlin à la « Tribune de Lausanne ».



M. MOLOTOV

mais on considère que la visite de M. Molotov revêt dans les circonstances actuelles une importance politique exceptionnelle. Tous les efforts faits par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou sir Cripps pour amener un rapproche-

ment entre Londres et Moscou semblent devoir être réduits à néant. Depuis que M. Litvinoff a perdu son influence, c'est la première fois que M. Molotov se rend à l'étranger.

Les divers voyages à Berlin de M. von Papen, ambassadeur à Ankara, les entrevues du Brenner et de Florence jettent une lueur sur la portée de cette rencontre exceptionnelle. La question de la Turquie sera certainement évoquée au cours des entretiens de ces jours prochains.

M. Molotov sera accompagné d'un interprète rompu aux négociations politiques entre l'Allemagne et la Russie, M. Hilger, celui-là même qui fonctionna en cette qualité lors des voyages de M. von Ribbentrop à Moscou.

Une réception somptueuse sera organisée en l'honneur du ministre soviétique. Le protocole sera le même que lors des prises de contact que les deux ministres des affaires étrangères eurent dans la capitale de l'U. R. S. S. au mois d'août 1939.

L'importance des entretiens en vue est telle qu'on affirme dans les milieux bien informés que le comte Ciano, ministre italien des affaires étrangères, ferait tout exprès le voyage à Berlin pour y prendre part. (Voir la suite en dernières dépêches)

Dimanche, avant le lever du jour

Un tremblement de terre d'une rare violence cause en Roumanie d'incalculables dégâts et de nombreuses victimes

Le séisme est ressenti également dans toute la Péninsule balkanique

BUCAREST, 10 (D.N.B.). — Dimanche matin, à 3 h. 39, un violent tremblement de terre a été ressenti à Bucarest, avec une force que la ville n'avait encore jamais connue. D'après les constatations de l'observatoire, la secousse a duré environ trois minutes et a atteint la force 9, de sorte qu'il ne manquait plus qu'un seul degré pour provoquer une catastrophe.

Les habitants, pris de panique, se répandirent dans les rues malgré la pluie. Les maisons sont presque toutes lézardées. Des séries entières de tuiles et de toits tombèrent dans les rues qui ressemblent à un champ de décombres. Des vitres ont été brisées et dans les théâtres et cinémas, les plafonds présentent de grosses fissures.

Un immeuble de dix étages s'écroule, ensevelissant des victimes

Un gros accident s'est produit au centre de la ville. Une maison de dix étages, abritant l'un des plus grands cinémas de la capitale, s'est complètement écroulée et toutes les personnes habitant cet immeuble ont été ensevelies sous les décombres. Les travaux de sauvetages et de déblaiement ont aussitôt commencé avec l'aide de la troupe.

Dimanche matin, on ne connaissait pas encore le nombre des victimes. Dans leurs éditions spéciales, les journaux parlent de centaines de morts et de blessés. Une petite église et plusieurs cheminées d'usines se sont également écroulées. Les communications téléphoniques avec l'étranger ont été dérangées jusqu'à 9 heures du matin.

Un immense désastre

BUCAREST, 10 (Stefani). — Un communiqué de l'observatoire précise que le tremblement de terre qui dévasta une bonne partie de la Roumanie est du 9^{me} degré et qu'il dura 4 minutes. Les premières nouvelles qui parviennent des provinces sont impressionnantes. Les villes de Barland, Tecuci, Galatz, Giurgiu, Buzau, Ramnicu, Sarat, Ploesti, Husi, Campina et des dizaines d'autres sont à moitié détruites.

Une cathédrale s'effondre

Les téléphones ne fonctionnent plus et la circulation des trains est partout suspendue. On déplore jusqu'à présent 21 morts et 100 blessés rien qu'à Galatz. Les câbles à haute tension de la centrale électrique qui tombèrent sur les maisons les incendièrent. La cathédrale s'est écroulée.

ainsi que l'église de Sainte-Hélène. La gare et les usines des chemins de fer ont été complètement détruites. De nombreuses maisons de la périphérie se sont écroulées.

Deux villes détruites entièrement ?

Les villes de Panciu et d'Odobesti seraient complètement détruites. Aux opérations de sauvetage collaborent l'armée et les organisations des Gardes de Fer qui furent mobilisées. Les cinémas sont fermés, ainsi que les locaux publics. La radio lance des appels au calme et à la solidarité nationale.

(Voir la suite en dernières dépêches)

A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE

La R. A. F. a multiplié ses attaques sur l'Allemagne et sur l'Italie du nord

Les gares de Munich sont en particulier violemment bombardées

Le communiqué allemand souligne l'importance des nouveaux bombardements

BERLIN, 10 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique : Nos formations d'avions de combat ont poursuivi de jour et de nuit leurs attaques de représailles contre Londres. Elles ont atteint à nouveau de nombreuses entreprises d'importance militaire. D'autre part, nos avions de combat ont bombardé à basse altitude des usines d'armements et des aérodromes et causé à plusieurs endroits de violentes explosions.

A part Londres, Birmingham et Liverpool furent de nouveau attaqués et en plusieurs endroits des incendies furent allumés.

La guerre aéro-navale

Au cours d'attaques contre des navires, un navire marchand d'environ 25,000 tonnes a été endommagé par plusieurs bombes de gros calibre à 500 km. à l'ouest de l'Irlande.

Répétition du coup de Dakar

L'ex-général de Gaulle débarque au Gabon

Il s'efforce de s'emparer des ports de l'Afrique équatoriale française demeurés fidèles à Pétain

VICHY, 10 (Havas). — Appuyés par les forces navales anglaises légères qui, depuis plusieurs jours, croisent au large des côtes du Gabon, les anciens officiers de Gaulle et de Laminat ont opéré un débarquement avec leurs troupes, à proximité de Libreville, bombardée par des avions.

Les assurances données récemment à Vichy par le gouverneur, M. Masson, sur la résolution des Français du Gabon de se défendre contre les factieux, laissent prévoir que de durs combats se déroulent maintenant, dans cette partie de l'Afrique équatoriale, qui avait pu, jusqu'ici, résister à toutes les pressions.

Sans avoir l'importance des opérations menées contre Dakar, où de puissantes unités de la marine britannique avaient été engagées, celles dirigées contre le Gabon, dont les communications avec l'extérieur sont maintenant coupées, met cette portion du territoire français, située au sud de l'Equateur, dans une situation difficile.

L'équipe d'un sous-marin, resté fidèle à Pétain, saborde son sousmersible

ELISABETHVILLE (Congo belge), 9 (Reuter). — Selon les renseignements parvenus de Brazzaville, l'équipe du sous-marin français « Poncelet », qui avait adhéré au gouvernement de Vichy, saborda son sousmersible près de Port-Gentil, au Gabon, après l'arrivée des forces de Gaulle.

Pas de participation de la flotte britannique

LONDRES, 10. — L'amirauté publie le démenti suivant :

Au sujet de nouvelles de presse rapportant une déclaration officielle faite à Vichy, selon laquelle une escadre britannique aurait bombardé Libreville et des navires légers britanniques aidés au débarquement de troupes, on dément officiellement que des forces navales britanniques aient effectué un tel bombardement ou prêt main forte à un débarquement de troupes.

La seule action navale à laquelle une escadre britannique a participé consista à résister à une tentative faite par le sous-marin français « Poncelet » de couler un navire de guerre britannique, sans avertissement.

A la suite de mesures de représailles qui ont été prises, le sous-marin « Poncelet » monta à la surface et a été sabordé. Son équipage est sauf. (Voir la suite en dernières dépêches.)

Pas de paix séparée franco-allemande tant que durera la lutte contre l'Angleterre

Telle est l'opinion émise actuellement à Vichy après une rencontre qui vient d'avoir lieu à Paris entre M. Laval et le maréchal Goring

Cependant, l'œuvre de rapprochement des deux peuples sera poursuivie sur un plan de pur réalisme

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

La rencontre de M. Pierre Laval avec le maréchal Goring fait suite aux entretiens historiques de Montoire, souligne-t-on dans les milieux qui touchent de très près la vice-présidence du conseil.

Chacun doit comprendre en France que la politique de collaboration telle que l'a définie le maréchal Pétain est la seule qui puisse assurer la sauvegarde et le salut de la nation, la seule aussi qui lui permette dans l'avenir, comme l'a précisé avec force le chef de l'Etat, d'occuper dans la nouvelle Europe la place qui lui revient.

Certes, des réticences se sont manifestées et la collaboration envisagée a pu heurter des sensibilités ou faire naître de trop grandes illusions. Mais il faut bien souligner qu'elle portera d'autant plus de fruits qu'elle obtiendra l'adhésion sans réserve de l'immense majorité des Français.

Retenons également cette importante mise au point : « La collaboration comportera toujours des avantages et des obligations et elle doit être pratiquée avec loyauté. »

En quoi consiste la collaboration franco-allemande ? Officieusement, on précise qu'il s'agit « pour le moment de créer entre la France et l'Allemagne un climat de compréhension mutuelle et de faire fructifier cette politique par les opinions publiques. »

On voit l'importance capitale de ces commentaires qui, nous le répétons, proviennent de l'entourage même du vice-président Laval, interprète fidèle de la pensée profonde du maréchal Pétain, chef de l'Etat.

Nous ajouterons qu'il répond directement à une certaine propagande étrangère qui tend à représenter la politique de collaboration comme nuisible aux intérêts de la France et s'efforce, par la voix de la radio en particulier, à couler la seule entreprise qui puisse permettre d'envisager la paix la meilleure possible. Les bruits les plus tendancieux sont constamment répandus, souligne-t-on à Vichy, et il n'est pas de jour que la radio anglaise annonce que la Fran-

ce a cédé telle ou telle fraction de son territoire ou telle ou telle partie de son empire colonial.

Or, tous ces bruits sont faux et nous sommes en mesure d'affirmer que, jusqu'ici, il n'a pas été question de négociations de paix entre la France et l'Allemagne et qu'il n'en sera pas question aussi longtemps que dure la guerre avec l'Angleterre.

M. Laval s'entretient avec le maréchal Goring

VICHY, 10 (Havas). — M. Laval est arrivé à Vichy hier matin, venant de Paris, où il a eu des entretiens avec le maréchal Goring, en présence de M. de Brinon, ambassadeur.

M. de Brinon participe aux conversations

VICHY, 10 (Havas). — M. Pierre Laval, qui avait quitté Vichy, accompagné de M. Fernand de Brinon, ambassadeur, est depuis quelques jours à Paris. Le vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères a aussitôt repris avec les autorités allemandes les conversations qu'il avait engagées à la suite des entretiens historiques de Montoire. M. Bouthillier, ministre des finances, rentré la veille à Paris, participe à ces conversations sur le plan technique.

Des améliorations au régime des transferts entre les deux zones

PARIS, 10 (Havas). — Diverses améliorations viennent d'être apportées, après entente avec les autorités allemandes occupantes et les autorités françaises, au régime des transferts des marchandises et des paiements entre la zone occupée et la zone non occupée.

Peuvent être envoyés sans autorisation préalable de la zone occupée en zone non occupée notamment des produits médicaux, des objets, instruments et appareils à l'usage médical, des pansements et désinfectants, etc.

Une grande personnalité britannique n'est plus...

M. NEVILLE CHAMBERLAIN EST MORT SAMEDI SOIR

Il s'est éteint doucement à l'âge de soixante et onze ans

LONDRES, 10 (Reuter). — M. Neville Chamberlain, ancien premier ministre de Grande-Bretagne s'est éteint samedi soir dans sa maison de campagne, à l'âge de 71 ans.

Les derniers moments

LONDRES, 10. (Reuter). — Vendredi soir, Mme Chamberlain avait annoncé que son mari était gravement malade. Hier samedi l'état du malade était inchangé. Il s'éteignit paisiblement hier soir dans sa maison de Heckfield House près d'Odham, dans le comté de Hampshire.

Le roi et la reine avaient récemment fait visite à M. et Mme Chamberlain, restant environ une heure avec eux. Pendant les jours inquiétants d'attente, Mme Chamberlain demeura constamment au chevet de son mari.

La maladie de M. Chamberlain débuta au mois d'août dernier lorsqu'il subit une opération. Le 2 octobre dernier on avait annoncé officiellement qu'il avait résigné ses fonctions de lord-président du conseil, pour raisons de santé.

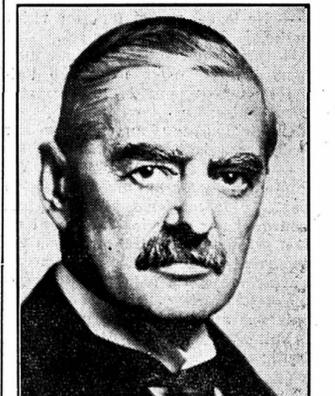
La carrière de l'homme d'Etat anglais

LONDRES, 10. — M. Neville Chamberlain vit le jour en 1869. Au contraire de son frère Austen, il entra relativement tard dans la vie politique. De 1915 à 1916, il fut maire de Birmingham. En 1922, il entra dans le gouvernement comme directeur général des postes. En 1923, il fut nommé trésorier-payeur général et encore la même année il devenait ministre de l'hygiène, poste qu'il occupa de 1924 à 1929 et aussi en 1931.

M. Chamberlain fut chancelier de l'Echiquier de 1923 à 1924 et de

1931 à 1937. C'est au mois de mai 1937 que le roi le nomma premier ministre, poste qu'il céda il n'y a pas très longtemps à Winston Churchill. M. Neville Chamberlain fut aussi pendant de longues années président du parti conservateur britannique.

Réd. — Il est inutile de commenter longuement la nouvelle de la mort de M. Chamberlain. La physionomie de cet homme d'Etat anglais est présente à la mémoire de tous les lecteurs. Son rôle dans les dernières années de la paix, son rôle dans le début de la guerre seront peut-être appréciés diversement par l'histoire. Il reste néanmoins que M. Chamberlain a été une des personnalités les plus marquantes de notre époque.



M. Neville CHAMBERLAIN

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (attachée) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

Rue du Seyon, à remettre 1er étage chauffé de 3 pièces à l'usage de bureaux. Etude Petitpierre et Hotz.

APPARTEMENTS A LOUER

2 chambres
Centre de la ville, 30 fr.
Parcs, vue étendue, 45 fr.
Rocher, vue, jardin, 50 fr.
Ecluse, grandes pièces, 50 fr.

3 chambres
Côte, pignon, 50 fr.
Centre de la ville, 60 fr.
Parcs, 1er étage, 60 fr.
Rocher, remis à neuf, jardin, vue, 65 fr.

4 chambres
Cassardes, remis à neuf, grand jardin, vue, 70 fr.
Fontaine-André, véranda, vue, 80 fr.

ETUDE PETITPIERRE & HOTZ

RUE SAINT-MAURICE 12

Téléphone 5 31 15

CHAMBRES

Jolie chambre, Moulins 38, 3me, à droite.
Four monsieur, chambre meublée à louer. Treille 6, 3me. *

Chambre indépendante ou pied à terre, central. Louis-Favre 11, 1er étage.

Jolie chambre, central. — Seyon 2, 3me, maison P. K. Z.

Jolie chambre, vue, confort. Main 3, 2me étage.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande

JEUNE FILLE

honnête et de confiance, pour aider au ménage et un peu au café. Adresser offres avec photographie à Mme Opplinger, café des Bateaux, Concise (Vaud).

Mme Louis de Montmollin, à Colombier, cherche pour le 15 décembre,

bonne à tout faire active et robuste.

Jeune garçon

de 17 à 18 ans, sachant traire, trouverait place chez M. Thuillard, ferme du Bied (Colombier). Gages et entrée à convenir.

Nouveau calendrier pour la famille

du prix de Fr. 4.50 et D'UNE VENTE FACILE grâce à ses nombreuses illustrations d'actualité DE HAUTE VALEUR cherche REPRESENTANTS ayant carte, TRES SERIEUX ET TRES ACTIFS, pour la prise de commande chez les particuliers pour Neuchâtel et Vignoble, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, la Chaux-de-Fonds et région Bienne et Jura-Bernois, la Neuveville, Berne. — Peut éventuellement être pris comme article secondaire DE GRAND RENDEMENT. Offres sous 11418 L, aux Annonces-Suisse S. A., Lausanne.

A louer logement 2 chambres, Rue Louis-Favre. Etude Brauen.

GARAGES, à louer, situés au Tertre, à Grise-Pierre et à la rue du Manège. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer en ville, très BEL APPARTEMENT de sept pièces et dépendances. Confort. Magnifique situation. — Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir,

un petit magasin

situé au centre de la ville. — Adresser offres écrites à B. V. 589 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, Serre, logement 6 chambres. Etude Brauen. *

AVIS DIVERS

Compagnie des Volontaires

Assemblée générale de Saint-Martin

Lundi 11 novembre 1940, à 14 heures, à l'hôtel de ville

Chauffage

Pour raccorder votre calorifère temporaire

adressez-vous à

MAX DONNER

Chantemerle 20

(Mail) Téléphone 5 25 06

Toutes réparations

de pendules, réveils, montres

aux plus justes prix

M. DUBOIS, Temple-Neuf 6



Faites teindre ou nettoyer chimiquement vos vêtements usagés; ils redevennent comme neufs; donc économie très appréciable.

TERLINDEN
Nettoyage chimique et teinturerie
Kusnacht-Zürich

Neuchâtel sous l'Hôtel du Lac Tél. 5 28 53

TIMBRES POUR LA DATE
Numéroteurs automatiques
Timbres p. marquer calsses, fûts

TIMBRES
CAOUTCHOUC
ET TIMBRES EN METAL
EN TOUS GENRES

LUTZ-BERGER
17, rue des Beaux-Arts
Boîtes et encres à tampon etc

DENTIERS

tous systèmes
Dents suisses
Cabinet de prothèse dentaire

Charles Marguet

mécanicien-dentiste
11, rue des Beaux-Arts
Tél. 5 31 45



Constamment des cours pour l'obtention des **DIPLOMES**

de langues, secrétaire, sténo-dactylographe et comptable en trois, quatre, six mois. Préparation emplois fédéraux en trois mois. — ECOLES TAME, rue du Concert 6, NEUCHÂTEL ou LUCERNE.

RADIO-ALPA

Charles REMY vous offre pour la modique somme de **Fr. 2.--**

la vérification de votre radio, comprenant nettoyage complet du châssis, vérification des connexions, nettoyage et ajustement des contacts, contrôle des lampes et condensateurs, et vérification de votre installation. Pendant la vérification de votre radio, il vous sera prêté un poste.

Remplir ce bon et l'envoyer à Radio-Alpa, Seyon 9 a, tél. 5 12 43, Neuchâtel.

M _____

Rue _____ No _____

Localité _____

☐ Découpez et conservez ce bon, il peut vous être utile déjà demain.

Société coopérative de Consommation

Assemblées familiales

Grande salle des Conférences

(AVENUE DE LA GARE)

Mardi 12 novembre, à 20 h. 15

pour les sociétaires des collèges I et III (acheteurs magasins: Sablons, Rocher, Fontaine-André, Bellevaux, Stade, Faubourg de l'Hôpital et Concert);

Mercredi 13 novembre, à 20 h. 15

pour les sociétaires des collèges I et II (acheteurs magasins: Seyon, Ecluse, Evole, Maillefer, Parcs 121, Parcs 53, Côte, Cassardes).

Pour éviter des inconvénients, nous prions instamment nos membres de participer à l'assemblée qui les concerne.

Les enfants ne seront admis qu'aux

Matinées de cinéma

qui auront lieu les:

mardi, 12 novembre, à 16 h. 30

mercredi, 13 novembre, à 16 h. 30

dans le même local

Nos sociétaires sont invités à retirer les billets nécessaires à leurs enfants pour l'une ou l'autre des séances, dans les magasins où ils se servent habituellement, à partir de samedi.

Les enfants non porteurs de billets ne sont pas admis.

Zwieback Kohler

AVIS MÉDICAUX

D^r CORNU

Fontaines

reprend entièrement ses occupations

dès lundi 11 novembre

PROFESS. MÉDICALES

M^{me} Amez-Droz

pédicure

a transféré son domicile à CHEZARD CONSULTATIONS

tous les jours - Soirées sauf la troisième semaine de chaque mois, à Couvet. Se rend à domicile dans tout le Val-de-Ruz sur demande.



FRANCK AROME

Offrez du café avec Franck-Arome même à vos hôtes les plus raffinés!

1941 Le véritable Messenger Boiteux de Neuchâtel est en vente

PRIX 75 C. — En vente dans les principales librairies, kiosques et dépôts.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Gilbert et ses cousines

par EVELINE LE MAIRE

— Ne le dis pas si fort, ma chère petite, je crois au contraire...
— Que tu deviendras un jour mon pauvre malheureux mari? Je t'aime bien trop pour te laisser faire cette bêtise.

Et, de nouveau, un rire fuse sur les lèvres roses au pli moqueur.

— Puisque ton cœur est libre, Yolande, pourquoi ne m'épouserais-tu pas? Tu te marieras bien un jour; pourquoi pas avec moi? Je serai un bon mari, tu verras! Nous nous entendrons si bien! Et puis, je ne t'arracherai pas à ta famille, comme a fait Michel... Je ne t'emmènerai pas au diable vert, moi!

Yolande se redresse dans son fauteuil; son expression riieuse fait place à une grâce raffinée. Jamais elle n'a paru si précieuse, si racée, aux yeux charmés de son cousin.

— Nous nous entendons bien, c'est vrai, dit-elle, et j'ai pris l'habitude

de te parler avec confiance. Je n'ai donc pas peur de m'expliquer devant toi, car je ne suis ni coquette ni capricieuse, et je ne veux pas que tu t'encombres d'un espoir inutile.

Mon petit Gilbert chéri, tu ne me déplaîs pas du tout; ce n'est pas toi que je refuse, c'est ta situation, c'est la vie que tu as à m'offrir.

— Cependant...
— Ne m'interromps pas. Tu viens de dire que toi, tu ne m'emmènerais pas au diable vert! Eh bien! c'est justement cela que je veux, aller au diable vert, ou Vauvert, pour parler savamment, parce que j'en ai assez de Valpuy et de ses petites rues tortillées, et de son pont, et de l'hôtel dix-septième siècle de la Catastrophe, et de la Catastrophe elle-même qu'il faut voir tous les dimanches après la messe.

Autrefois, je savais bien qu'il y avait autre chose de très beau, comme je savais qu'il y a des montagnes sur la lune, et les chœurs des anges, au Paradis; je mettais tout cela sur le même plan, dans l'Inaccessible. Mais depuis que Nicole a placé le Maroc dans mon horizon, presque à ma portée, je comprends que tout n'est pas inaccessible, et depuis que, par la parole et par l'image, tu as exalté mon désir de voir cet autre chose...

— C'était bien la peine!... gémit-il.
— ...mon pauvre Valpuy m'est de-

venu un objet de pitié. La perspective d'y vivre toujours me glace ou me donne envie de pleurer.

— A Valpuy, il y a la Source, Yolande.

— C'est vrai, la Source; celle-là, je l'aimerais toujours, et les meilleures joies de ma vie seront d'y revenir souvent. Mais y vivre tout à fait, non, je ne crois pas... C'était bon quand Nicole était là, quand nous étions toutes là, insouciantes. Un jour viendra où tout le monde sera parti, même les chers parents! Il y aura trop de souvenirs déchirants, ici, pour que je puisse y vivre heureuse.

— Si tu le veux, Yolande, je puis me faire une situation ailleurs, dans un beau pays que tu choisiras toi-même.

— Tu crois que, dans le pays de mon choix, il y aura justement la situation pour laquelle tu es fait, et que tu n'auras qu'à la prendre? Sans doute, on t'y attend. Mais je te préviens que je la veux brillante, car je ne suis pas sans ambition. Je désire voyager...

— Nous voyagerons.
— Si tu en as le temps et les moyens; deux choses incompatibles.

— Avoue-le, c'est ton aspirant de marine qui t'a mis dans la tête ces idées vagabondes! C'est à lui que tu penses; j'en avais le pressentiment.

— Tu raisones comme un gosse. Mon aspirant de marine, comme tu

dis, ne m'a rien mis dans la tête, et je te ferai remarquer que, dans un ménage de marins, si le mari voyage, la femme reste à la maison. Je ne te cache pas que les Sauviers ont fait des allusions à maman, le jour du mariage de Nicole, mais je ne marche pas, parce que, quand je serai mariée, je n'aimerais pas du tout que mon mari aille se promener sans moi.

Bien qu'il ait eu longtemps sur le cœur le souvenir de l'aspirant, Gilbert ressent pour lui une brusque sympathie. Un peu rasséréiné, il respire mieux, et veut tenter une nouvelle chance.

— Je ne suis pas obligé de rester attaché à une usine, dit-il. Les études que j'ai faites à l'Ecole centrale et à la Faculté des sciences, mettent plusieurs cordes à mon arc. Je puis être envoyé en mission, comme un de mes camarades qui est en Roumanie pour six mois; plus tard, ce sera probablement l'Egypte.

— Oui, mais, c'est ton ami qui a cette situation-là, ce n'est pas toi.
— Je peux faire comme lui.
— Ne lâche pas la proie pour l'ombre! Ici, ton avenir est assuré, un bel avenir...

— Dont tu ne voudrais pas, fait-il amer. Mais il me serait possible d'étendre les affaires et, pour sortir d'ici, de fonder des filiales à l'étranger.

— Pour te ruiner! Merci bien. Gil-

bert, je serai franche jusqu'au bout: même avec tes filiales, j'en ai assez des produits chimiques, et, tu vas bondir! tu vas me juger comme la dernière des dernières, j'en ai assez de m'appeler Baudinois. C'est un nom très honorable, très bien coté dans la région, je le respecte — je ne l'aime pas — et quand il m'arrive de penser au mariage, ma première exigence est un joli nom.

— Yolande, n'aurais-tu pas la folie des grandeurs?

— Peut-être. Vois-tu, je crois à l'influence des prénoms. Il me semble que le mien, Yolande, me destine à un nom aristocratique. Tu ne peux pas me donner cela, Gilbert Baudinois.

L'amoureux découragé cherche sa consolation dans une cigarette, mais son front reste chargé de nuages.

— Bref, demande-t-il, quel mari voudrais-tu?

— Un gentilhomme, bien de sa personne, appelé par ses fonctions à voir du pays, avec sa femme...

— Quelles fonctions?

— Diplomatiques ou consulaires, par exemple.

Gilbert prend doucement la main de sa cousine et demande d'une voix suave:

— Ma petite chérie, quel est donc le nom de ce garçon qui a tant causé avec toi à la noce de Mlle Legrand? pas ton garçon d'honneur, l'autre, le grand blond?

— Alain de Beauval, répond-elle en riant.

— Ah!... module Gilbert. Et que fait-il dans la vie, ce monsieur-là?

— Il a fait son droit, les sciences Po, c'est un camarade d'école du mari de Simone, et il vient d'être attaché à l'ambassade de France à Rome.

— Ah!... module encore Gilbert. Je le savais. Et tu l'aimes?

— Moi? Pas du tout; il me plaît, c'est vrai; sa situation me convient, et il offrira à sa femme une vie selon mes goûts. Voilà.

— Il t'a parlé de mariage?

— Mon vieux Gilbert, tu devrais te soigner. Où vas-tu chercher des idées pareilles? Me parler de mariage, ce monsieur qui me voyait pour la première fois! Il a été très gentil, je ne crois pas lui avoir déplu...

— Alors?

— Alors, si tu veux, tu peux beaucoup m'aider.

— Comment cela?

— Tu es le voisin des Legrand. M. Legrand t'estime, il aime à causer avec toi, sur le trottoir, quand vous vous rencontrez, et chez lui où tu te laisses parfois entraîner. Tâche donc, par des questions adroites, de savoir si M. de Beauval a parlé de moi à son gendre; s'il n'a pas d'autres projets...

— Vraiment, Yolande, tu abuses! Me demander cela, à moi! Perds-tu la tête? (A suivre.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale: Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%
de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.

La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE  NEUCHÂTEL

Subventions pour les travaux du bâtiment et de génie civil

1940-1941

En application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 septembre 1940, concernant le subventionnement des travaux de chômage, nous invitons les propriétaires d'immeubles et toutes personnes, en général, disposés à faire exécuter des travaux de rénovation ou d'agrandissement et qui désirent, à cet effet, obtenir les subventions officielles, à remettre leur demande, accompagnée des devis détaillés des entrepreneurs et, s'ils sont nécessaires, les plans d'exécution, à la direction soussignée, jusqu'au 29 novembre 1940, au plus tard.

Les travaux d'entretien sont exclus du bénéfice de ces subventions; seuls seront pris en considération les travaux dont le « caractère additionnel » sera démontré. Les formules officielles de demandes sont déposées au bureau technique du Service des bâtiments, Hôtel communal, No 22 (2me étage), du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures.

Direction du Service des bâtiments.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques de gravures anciennes

Le mardi 12 novembre 1940, dès 14 heures, au magasin d'antiquités rue Purry No 4, à Neuchâtel, il sera vendu par voie d'enchères publiques:

Un grand nombre de gravures anciennes, tableaux, peintures, glaces et bibelots divers (environ 300 pièces).

Les objets à vendre seront exposés le même jour, entre 10 heures et midi.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé: A. Hummel.

Enchères publiques de bétail et matériel rural à CHAUMONT sur Savagnier

Le jeudi 14 novembre 1940, dès 10 heures, M. Emile FURRER, agriculteur, fera vendre par enchères publiques, à son domicile, au « Chaumont Perrin » (Grand Chaumont s/Savagnier), pour cause de cessation de cultures, le bétail et matériel ci-après:

BÉTAIL: une jument de dix ans;
une pouliche de cinq mois;
une vache prête, de quatre ans;
deux vaches de huit et dix ans;
trois génisses de seize mois;
une élève d'une année;
une élève de trois mois;
un taureau de seize mois.

MATÉRIEL: une faucheuse « Helvétia », une râteleuse, un char à pont, un char à échelles, un traineau avec brecette, une bosse à purin, un centrifuge, un lot râtaux, fourches, chaînes, etc.

Terme de paiement: 15 janvier 1941, moyennant cautions solvables.

Au comptant: Escompte 2% sur échutes supérieures à Fr. 100.—

Cernier, le 6 novembre 1940.

LE GREFFIER DU TRIBUNAL:
A. DUVANEL.

PR377N

IMMEUBLES

L'INTERMÉDIAIRE
Neuchâtel

VOUS DESIREZ:
Acheter ou vendre
un immeuble
Remettre ou reprendre
un commerce
Régler amiablement
n'importe quel litige
ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
Seyon 6 - Tél. 5 14 76

Immeuble avec magasin

à vendre, au centre de la ville. Adresser offres écrites à I. M. 581 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Situation

A remettre fabrication à domicile. Affaire réelle. Capital environ 350 fr. Offres sous chiffres Z. F. 1633 à Mosse-Annances, Zurich. SA 17820 Z

Avec un réveil acheté chez Paillard plus jamais de retard...

Réveils à partir de Fr. 5.-

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

HENRI PAILLARD

SEYON 12 — NEUCHÂTEL

Vous vous apercevez que votre vue baisse: faites vérifier vos lunettes chez

ANDRÉ PERRET
opticien-spécialiste, rue des Epancheurs 9, Neuchâtel.

Il vous fournira des verres de toute première qualité à des prix avantageux. Grand choix de lunetterie moderne encore aux anciens prix. Thermomètres-Baromètres. — Exécution soignée des ordonnances



Vous n'allez pourtant pas

à cause des symptômes d'un refroidissement, manquer à votre promesse d'accompagner vos amis au cinéma.

Prenez donc de



L'ASPIRINE

précieux secours pour vous aussi.

"Sac au dos!"



Une tablette d'OVO SPORT à l'arrêt et la fatigue disparaît.

OVO SPORT

fortifie à l'instant



grâce à sa haute concentration. C'est pourquoi, dans la règle, un seul paquet suffit comme substance intermédiaire. Ovo Sport ne charge pas l'estomac, car elle est facile à digérer. On la croque telle quelle ou on la dissout, mais dans de l'eau seulement.

En vente partout. 50 cts

A vendre, faute d'emploi, un **treuil viticole avec charrie**

S'adresser à Julien Perriard, Cortallod.

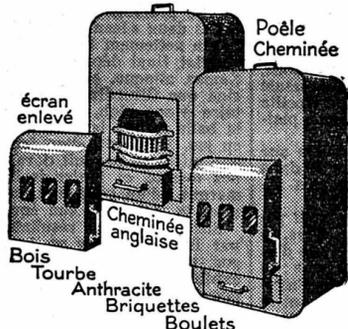
A vendre beau **potager émaillé**

à l'état de neuf, brûlant tous combustibles. Demander l'adresse du No 615 au bureau de la Feuille d'avis.

TAPIS PERSANS

Marchandise de qualité
ANTIQUITÉS

Mme A. BURGI 1^{er} MARS 12



Le poêle **TERVE** consomme environ 6 kg. de charbon par 24 heures, il chauffe 100 m². Le poêle **TERVE** est disponible, mais en quantité limitée. Le poêle **TERVE** peut servir de salamandre.

H. Baillo S. A.



cuisinières
Soleure

A VENDRE

à bas prix: UN RÉGULATEUR, UNE MACHINE À COUDRE À MAIN, SAC DE MONTAGNE. Evole 35, 3me, à gauche.



Beau choix de cartes de visite à prix avantageux au bureau du journal

Obscurcissement Rideaux - Stores Sas

JEAN PERRIAZ
Maître-tapisier-décorateur
SEYON 7 - Tél. 5 32 02

Les abonnements de

Radio **Steiner**

plus avantageux que jamais!

STEINER SA BERNE

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

14 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Thiel

maître-teinturier
5 17 51

5 12 34

ÉPICERIE FINE
VINS, LIQUEURS

Service à domicile
Maga/M
Mortimer
ÉPICERIE FINE NEUCHÂTEL
E. LANGEL, succ.

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

R. MARGOT

Rue du Seyon 5a - Neuchâtel
TÉL. 5 14 56
vous sert toujours bien, aux meilleurs prix du jour.

Carl Donner
Bellevaux 8
Téléphone 5 31 23

Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde

VUILLEMIN Frères
Successeurs de Ch. Enzen
COUVREURS
Rue J.-J. Lallemand
Neuchâtel - Tél. 5 23 77
Rue de Neuchâtel 35
Peseux - Tél. 6 13 36

Transformation de toitures
Réparations
Revêtement de façades
Peinture des fers-blancs
Réfection de cheminées. Devis

Votre radio... chez le spécialiste de confiance

Radio Star

PIERRE-ANDRÉ PERRET
Rue du Seyon 28
NEUCHÂTEL
Téléphone 52.943

RÉVISIONS LAMPES RÉPARATIONS GARANTIES

OBRECHT

Nettoyage et teinture de tous vêtements
Rue du Seyon 5b
Tél. 5 22 40

DECOPPET FRÈRES

Menuiserie - Charpenterie
Parquetterie
Contre le froid, pose de joints métalliques
Tél. 5 12 67
Neuchâtel - Evole 49

Entreprise de vitrerie

M. SCHLEPPY
Successeur de Crivelli
Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel
Tél. 5 21 68
Tous genres de glaces
Glaces pour automobiles
Vente de verre au détail

Papeterie-Librairie

des **TERREAUX S. A.**
Tél. 5 12 79
Meubles en acier **Erga**
Fournitures générales

Gypserie-Peinture PAPIERS PEINTS

Saint-Maurice 12 - Téléphone 5 19 79

F. Bornicchia Fils

Saint-Maurice 12 - Téléphone 5 19 79

5 13 49

Toujours en stock
HENNIEZ - ARKINA
Jus de pommes extra
Eau médicinale suisse
« Meltinger »
Punch sans alcool
J. Vallé-Graz succ.
de Fallet-Waerfler

La belle bicyclette

Geugeot
chez **MARCEL BORNAND**
TEMPLE NEUF 6
NEUCHÂTEL

Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal

Ferblanterie Appareillage

F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D-INDE 24
Tél. 5 20 56

Le Rapide

EN VENTE PARTOUT AU PRIX DE **60 c.**

NE VOUS FIEZ PAS A UN VIEIL HORAIRE...

A CHAQUE SAISON LA MARCHÉ DES TRAINS SUBIT DE NOMBREUSES MODIFICATIONS

Procurez-vous l'horaire le mieux adapté à nos régions

LES SPORTS

L'équipe de la Suisse romande gagne le tournoi national inter-régions

Le tournoi national inter-régions, organisé par l'A.S.F.A. en remplacement de la rencontre Suisse-Yougoslavie, s'est terminé hier par une brillante victoire, à Lausanne, de l'équipe de Suisse romande qui a battu la formation Nord-sud par 3 à 1. Quant au match de Berne, il a permis à l'équipe de Suisse centrale de dominer par 2 à 1 les représentants de la Suisse orientale.

Suisse centrale bat Suisse orientale 2 à 1 (mi-temps 1-1)

Les équipes représentatives de Suisse centrale et Suisse orientale se sont mesurées dimanche après-midi au Wankdorf. On comptait quelque 3000 spectateurs. Voici la composition des équipes :

Suisse centrale : Glur (Y. B.) ; Gobet (Y. B.), Rossel (Bienne) ; Tanner (Gr.), Cuany et Liniger (Y. B.) ; Misteli et Ducommun (Gr.), Knecht et Eggmann (Y. B.), Stuber (Gr.).

Suisse orientale : Huber (G.) ; Lehmann, Minelli (G.) ; Rickenbach (G.), Tavaretti (Y. F.), Springer (G.) ; Dériaz, Rausch et Kielholz (Y. F.), Grubenmann et Bickel (G.).

La partie s'engage à petite allure. On n'a pas le sentiment que les joueurs se dépensent à fond et l'impression générale est plutôt décevante. Il faut attendre un quart d'heure au moins avant d'enregistrer le premier tir contre les buts. Après vingt minutes de jeu, Minelli quitte le terrain en boitant et c'est Weiler qui prend sa place. Par la suite, les joueurs de Suisse orientale accusent un léger avantage qui se traduit par deux corners lesquels ne donnent rien. Mais à la 38^{me} minute, voilà que le centre-avant bernois Knecht entre en possession du ballon vers le milieu du terrain. Il file à toute vitesse, évite les arrières et d'un shot puissant, à 15 mètres, bat le portier zuricois Huber sans rémission. Quatre minutes plus tard, Kielholz qui a pris de l'embonpoint et ne court plus si facilement qu'autrefois, passe la balle à Bickel, lequel, sur faute de la défense bernoise, réussit à égaliser.

La seconde mi-temps est nettement à l'avantage des joueurs de Suisse centrale qui combinent mieux et sont généralement plus dangereux dans leurs attaques que leurs adversaires. A la 16^{me} minute, un coup franc est sifflé contre la Suisse orientale. Knecht tirant à 25 mètres des buts, place un bolide qui entre à mi-hauteur dans la cage de Huber, lequel n'a même pas le temps d'esquisser un geste de défense. Les joueurs de Suisse orientale ne s'avouent cependant pas battus. Ils réagissent même vigoureusement et peu s'en faut que Bickel ne parvienne une deuxième fois à égaliser, mais son shot est renvoyé par la latte supérieure. On assiste encore à quelques descentes de part et d'autre, puis c'est la fin de cette partie jouée, de façon générale, sans grande conviction. Les meilleurs sur le terrain furent incontestablement les joueurs de Young Boys qui, opérant devant leur public, eurent à cœur de faire de leur mieux.

Bon arbitrage de M. Wütrich (Berne).

Suisse romande bat sélection Nord-Sud 3 à 1 (mi-temps 2 à 1)

La finale du tournoi organisé par l'A.S.F.A. a attiré 2500 spectateurs à la Pontaise.

Une pluie continue mêlée de brouillard a compromis le succès de cette finale où manquaient, tant d'un côté que de l'autre, quelques notables vedettes (Ballabio, Aebi, etc.).

Au surplus, si les sportifs pouvaient à la rigueur prendre intérêt aux ébats de la sélection romande, la composition de la transversale Nord-Sud était par trop hétéroclite pour qu'ils y trouvent le même plaisir.

La partie s'est donc déroulée sur un terrain des plus glissants, dans une atmosphère qui n'a jamais atteint à un diapason vibrant.

Indistinctement, on a applaudi poliment les quatre buts, marqués, le premier par Monnard à la suite d'une offensive venue de la gauche ; le second, œuvre personnelle de Frigerio ; le troisième, 5 minutes avant le repos revint derechef à Monnard grâce à une ouverture de Lanz ; le quatrième, enfin, a eu pour auteur Wagner, ce fut le plus beau des quatre. Tiré de 25 mètres, avec une telle précision, il échappa à la vigilance de Haussener.

D'un côté comme de l'autre, on n'a jamais donné à fond, bien que le jeu fut souvent vif et nombreux les retournements de situation. L'état du terrain a joué de mauvais tours aux défenses lesquelles ont dû concéder chacune un chiffre impressionnant de « corners ».

D'un amalgame plus efficace, l'équipe romande a légèrement dominé dans l'ensemble. Sa ligne d'avants avec les étoiles servettiennes a accompli par moments de fortes belles choses, à côté d'autres qui étaient moins louables. L'ailier droit Lanz a eu des initiatives plus heureuses qu'à Genève. Plusieurs de ses interventions ont été à l'origine du succès. Le Chaux-de-Fonnier Wagner retrouve ses qualités de subtilité intelligente. Ses interventions, son jeu tout de finesse n'ont pas passé inaperçus. A lui revient la gloire du plus beau but. Le jeu en éventail de la ligne offensive du onze victorieux a été facilité par le labeur, souvent obscur d'un Defago ou d'un Bichsel. En arrière, Fuchs nous a plu par ses dégagements ; il fut le digne partenaire de Stelzer. Dans les buts, le bondissant Feutz n'a pas chômé. Toujours le même acrobate au sens averti de l'anticipation. Il fallut que Frigerio s'approchât à un mètre de lui pour le prendre en défaut.

A une tactique somme toute plus classique, à une technique supérieure, la transversale opposait des armes différentes. Si les « beaks » et les demi se sont révélés de forme à peu près égale, la ligne d'avants, elle, a procédé par coups de bottoirs invariablement dangereux, mais où le joueur aussi était mis à rude contribution. Les vaincus ont mis peut-être plus de cœur à la besogne, mais faute d'entente suffisante, ils ont fini par succomber, avec honneur il est vrai.

En bref, la partie a revêtu la qualité de celle qu'on a accoutumé de voir entre deux bonnes équipes de ligue nationale.

LA COUPE SUISSE

Dix-huit rencontres ont eu lieu hier pour le troisième tour de la coupe suisse. Dans quatre cas, des équipes de première ligue — Fribourg, Bellinzzone, Juventus et Zoug — ont été battues par des formations de séries inférieures. Toutes les parties se sont terminées par des résultats positifs, mais trois d'entre eux ont été obtenus après les prolongations réglementaires.

Voici les résultats : Urania-C. A. Genève 2-0 ; Dopolavoro-Stade Lausanne 5-1 ; Cantonal-Neuveville 5-0 ; Fribourg-Koenig 1-2 ; Vevey-Madretsch 6-1 ; Xamax-Etoile 3-4, après prolongation ; Concordia Bâle-Delémont 1-0 ; Bâle-Allschwil 2-1 ; Zurich-Oerlikon 4-3, après prolongation ; Bellinzzone-Pro Daro 1-2 ; Locarno-Baden 3-2 ; Boujean-Graenichen 4-0 ; Schaffland-Soleure 2-4, après prolongation ; Schaffhouse-Juventus 1-0 ; Blue Stars-Kreuzlingen 6-2 ; Aarau-Allstetten 6-1 ; Lachen-Zoug 3-1 ; Moutier-Birsfelden 4-0.

Deuxième tour : Bruhl-Winterthur 2-0 ; Sierre-Monthey 4-5.

Cantonal bat Neuveville 5 à 0 (mi-temps 0-0)

Cantonal, qui avait triomphé de Concordia-Yverdon en coupe suisse, rencontrait hier l'équipe de la Neuveville. Cette partie ne fut guère intéressante, les deux formations étant de classes par trop différentes. Au cours de la première mi-temps, les visiteurs fournirent un gros effort, mais ils s'épuisèrent vainement. En seconde mi-temps, par contre, ils montrèrent des signes de fatigue, et furent nettement surclassés par Cantonal qui, en l'espace de 25 minutes, marqua cinq buts.

La partie s'est disputée sous la pluie et sur un terrain boueux et glissant. M. von Büren, de Berne, dirigeait les équipes suivantes :

Cantonal : de Kalbermatten ; Fassbind, Barben ; Perrenod, Hurbin, Cattin ; Schumacher, Saner, Hagenlocher, Facchinetti, Sandoz.

Neuveville : Jeanprêtre ; Seigneur, Hochuli ; Horisberger, Tribolet, Menari ; Bretscher, Burgdorfer, Monnard, Horisberger II, Thomet.

Au cours des trente premières minutes, Cantonal s'installe constamment dans le camp des visiteurs. Mais les avants neuchâtelois commencent à se dérouter et la balle leur échappe toujours au dernier moment, ou passe à côté du but. Les Bernois, de leur côté, parviennent à désorganiser le jeu des Neuchâtelois mais ne dépassent que rarement le milieu du terrain. Pendant toute la première demi-heure, de Kalbermatten n'a pas à intervenir une seule fois. Jusqu'au repos, le jeu est confus et sans grande technique, et les seuls shots dangereux et précis sont retenus brillamment par le gardien de la Neuveville.

A la reprise, les visiteurs sont visiblement fatigués, et ils sont nettement surclassés par les lignes neuchâteloises. Au cours des dix premières minutes, les Bernois résistent encore, mais, à la 12^{me} minute, Hagenlocher ouvre le score. Dès lors, le jeu se déroule presque constamment dans le camp bernois. A la 15^{me} minute, Facchinetti pousse dans les filets la balle shootée contre son propre camp par un joueur bernois. Puis Hagenlocher porte la marque à 3 à 0, sans que le gardien visiteur puisse intervenir utilement. Cinq minutes plus tard, la balle frappe la barre transversale et rebondit sur le sol à l'intérieur du but. C'est 4 à 0. Enfin, à la 35^{me} minute, Saner shoote fortement le ballon qui pénètre une dernière fois dans le but de Neuveville.

Les dix dernières minutes sont encore à l'avantage de Cantonal qui fournit encore un gros effort, mais sans résultat.

Etoile-Sporting bat Xamax 4 à 3 (après prolongations)

Ce match s'est déroulé avant la rencontre Cantonal-Neuveville, sur le stade de Cantonal. Elle comptait pour la Coupe suisse. Contrairement à la majorité des pronostics, notre équipe locale défendit vaillamment ses chances puisque les Stelliens durent avoir recours aux prolongations pour éliminer Xamax. Il s'en fallut

même de très peu que le résultat ne fût inversé ; Etoile peut s'estimer heureux d'avoir en fin de compte remporté la décision. La partie fut plaisante à suivre, disputée avec acharnement par deux équipes voulant absolument gagner, mais la fougue des antagonistes ne frisa jamais le jeu dur.

Au début du match, Xamax « flote » visiblement et, par suite d'une mésentente entre arrières, Etoile ouvre le score. A la vingtième minute, Facchi II égalise. La riposte est foudroyante puisque 30 secondes plus tard Etoile mène par 2 à 1. Jusqu'à la mi-temps, les visiteurs marqueront encore une fois.

Après le repos, Xamax joue infiniment mieux et met à plusieurs reprises le but adverse en danger. Sur un centre de Girardin, Jacot I reprend la balle et diminue l'écart qui sépare les deux équipes à la marque. Dix minutes avant la fin, Girardin égalise à bout portant ; il faut utiliser les prolongations.

Les deux « teams » sont fatigués et l'on a nettement l'impression que le résultat final dépend de la chance. Xamax attaque, et il s'en faut d'un rien que Girardin ne donne la victoire à son club, mais de son shot la balle frappe le poteau et revient en jeu. A la suite d'un foul anodin, une mêlée se produit devant le goal des locaux, et l'inter-droit d'Etoile marque d'un petit shot, consacrant ainsi la victoire à son équipe.

Sur la base des résultats obtenus par Etoile-Sporting en première ligue, on s'attendait à une meilleure exhibition ; Xamax doit être félicité pour son excellent match.

Le championnat suisse

En deuxième ligue

Voici les résultats des matches d'hier :

Chênois-Lausanne II 0-1 ; Concordia-Malley 4-1 ; Payerne-Racing 2-1 ; Chippis-Vevey II 1-2 ; Gloria Locle-Tramelan 0-2.

Le football à l'étranger

EN ALLEMAGNE

Voici les résultats des matches disputés hier pour la coupe von Tschammer : Dresde-Rapid Vienne 3-1 ; Fortuna Dusseldorf-Nuremberg 0-1.

EN ITALIE

Voici les résultats de ce championnat : Napoli-Bologna 4-4 ; Novara-Genova 2-1 ; Ambrosiana-Juventus 2-1 ; Livorno-Lazio 2-1 ; Triestina-Fiorentina 1-0 ; Roma-Milano 1-2 ; Torino-Bari 4-0 ; Atalanta-Venezia 3-1.

Gymnastique

Le championnat suisse aux engins

Trois rencontres ont eu lieu hier pour le championnat suisse aux engins des individuels. En voici les résultats :

A Eigerkingen : 1. R. Flury, Balthal, 38,30 ; 2. F. Wittwen, Bienne, 38,15 ; 3. W. Bucher, Soleure, 37,85 ; 4. H. Naegelin, Bâle, 37,70 ; 5. E. Berger, Waldenburg, 37,30.

A Scheffland : 1. W. Beck, Lucerne, 38,10 ; 2. E. Brosi, Rothrist, 38 ; 3. W. Kappeler, Zofingue, 37,30 ; 4. R. Glaus, Zofingue, 37,25 ; 5. F. Lehmann, Kirchberg, 35,50.

A Grabs : 1. B. Gaechter, Zurich, 37,95 ; 2. K. von der Ecker, Zurich, 37,60 ; 3. A. Gahler, Saint-Gall, 37,45 ; 4. H. Baertsch, Zurich, 36,50 ; 5. Roccoroni, 36.

Le match de Neuchâtel du championnat suisse

(Comm.) Nombre de gymnastes et d'années de la gymnastique en tant que tel, le sort des Neuchâtelois est, quant au match qui se déroulera samedi prochain dans notre cité sera le seul de Suisse romande. Or l'année passée il n'y eut pas de championnat et, par conséquent, pas de matches. Ceux-ci se font donc rares chez nous et l'on saura, pensons-nous, apprécier l'initiative de nos sociétés, « l'Antenne » et les « Am Gymn », qui nous vont de revoir à la première occasion le spectacle prestigieux des acrobaties de nos meilleurs gymnastes.

Cinq fois déjà, ce tournoi s'est disputé sur tout notre pays, cinq fois déjà, un quart de gymnastes fut proclamé champion des équipes et cinq fois aussi nous étions un champion suisse de la gymnastique artistique. Après l'interruption de l'année dernière, interruption prévue dès avant la guerre, et ce, afin de permettre à nos gymnastes de s'entraîner pour les jeux olympiques et pour la fête fédérale de Berne, le championnat recommence. Selon une formule nouvelle, cette fois de manière à réduire le nombre des matches. Le championnat des équipes a été supprimé. Disons plutôt qu'il a été abandonné en raison des circonstances et des difficultés qu'il y aurait eu pour les coéquipiers de se rassembler en un seul lieu. Ils sont dispersés dans des unités de troupes fort diverses ayant des cantonnements souvent très éloignés les uns des autres ?

Demeure le championnat individuel et tel encore les Neuchâtelois seront privilégiés. Alors que les autres ont été également bien problématiques, ils ont aujourd'hui la certitude de le posséder une fois de plus parmi eux. Il faut croire que les organisateurs sont favorisés des dieux ou des membres du comité fédéral de l'association des gymnastes aux engins. Tant mieux pour eux.

En effet, Reusch qui, il y a deux ans, avait enthousiasmé toute la salle par l'assurance qu'il gardait jusque dans ses combinaisons les plus audacieuses et surtout par l'impression qu'il donnait de réussir sans effort aucun, Reusch fut deux fois champion déjà ; dans les championnats de 1936-1937 et de 1938-1939.

Mais voici qu'on parle d'un concurrent sérieux qui pourrait lui donner du fil à retordre ; élève des « olympiques » lucernois, de Beck, de Bach, Joseph Stalder, âgé de 21 ans, s'est affirmé aux fêtes cantonales bernoises et lucernoises où il a dépassé ses aînés ; élève aujourd'hui de Reusch, il n'est pas loin de l'égaliser.

Au vrai, un beau duel en perspective ! Comme on comprend que nos voisins nous envient ce spectacle. Mais pour défier le rationnement de la benzine, et comme s'ils avaient pressenti le proche obscurcissement, les organisateurs ont fixé ce match pour l'après-midi, ce qui arrangera un chacun.

Allemagne-Finlande

La rencontre internationale Allemagne-Finlande a eu lieu à Berlin. L'Allemagne a battu la Finlande par 346,2 p. à 342,5. Au classement individuel, le Finlandais Seeste est premier avec 58,35 devant l'Allemand Stadel avec 58 p.

Echos de tous les sports

* Pour le championnat italien de boxe des poids légers, Abbruciati a battu Bisterzo aux points en douze rounds. Le match a eu lieu à Busto-Arsizio.

* Voici les résultats d'hier du championnat intermédiaire de hockey sur glace : Zurich B-Grasshoppers B, 0-4 ; Olten B-Old Fellows, 2-0. — Coupe des vétérans : Grasshoppers-Zurich, 4-1.

A la Ligue suisse de patinage

Les délégués de la Ligue suisse de patinage se sont réunis à Zurich. Ils ont décidé d'organiser le championnat suisse artistique les 24 et 25 janvier 1941 à Glaris. Le premier champion suisse des juniors aura lieu le 12 janvier 1941 à Zurich. Aucune décision n'a été prise au sujet de l'organisation des championnats suisses de vitesse. Le comité a été réélu avec M. Holzbauer président.

AVIS DE TIR

La population de Saint-Blaise et environs est informée que des

tirs à balle

auront lieu les 12 et 13 novembre 1940 dans la région du Villaret, au lieu dit « Les Râpes ».

La zone comprise entre la route de Saint-Blaise à Enges, entre Voëns et la Goulette, la sortie est d'Hauterive et la côte de Chaumont au N.-E. (jusqu'à mi-côte), est interdite.

La population est invitée à se soumettre strictement aux ordres des sentinelles.

LE CDT DE L'EXERCICE.

INVENTAIRE OBLIGATOIRE

Toutes les personnes et toutes les entreprises

visées à l'article premier de l'ordonnance N° 2, reproduite ci-dessous, sont tenues de se conformer exactement aux dispositions de cette ordonnance, sous risque des pénalités fixées par son article 6.

L'OFFICE CANTONAL DE RAVITAILLEMENT.

Ordonnance N° 2

de l'office de guerre pour l'industrie et le travail concernant l'interdiction de livrer et d'acquérir des articles textiles

(Inventaire des articles textiles interdits) (du 8 novembre 1940)

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail, vu les ordonnances Nos 8 et 9 du département fédéral de l'économie publique des 31 octobre et 1er novembre 1940 tendant à assurer l'approvisionnement de la population et de l'armée en matières premières pour l'industrie et en produits mi-fabriqués et fabriqués,

arrête :

Article premier.

Toutes les personnes et entreprises qui produisent, travaillent des articles textiles interdits ou en font le commerce (fabriques, exploitations artisanales, magasins, boutiques de marchandises variées, etc.) sont tenues d'en inventorier leurs stocks le 15 novembre 1940. Cette obligation incombe aussi aux marchands forains, aux tailleurs, couturiers, etc., qui possèdent des stocks de ces articles.

Art. 2.

Les personnes et entreprises visées à l'article premier recevront un questionnaire, qu'elles devront remplir de manière exacte et véridique, conformément aux indications qu'il contient.

Les associations suivantes enverront le questionnaire à leurs membres :
Syndicat des industriels en vêtements pour hommes et garçons, Schweiz, Verband der Konfektion- und Wäsche-Industrie, Syndicat suisse des fabricants de bonneterie, Union suisse des maîtres filateurs, tisserands et doubleurs de coton, Chambre syndicale de l'industrie lainière suisse, Association des industriels de lin, Union des industriels suisses du chanvre et du jute, Verband schweiz. Baumwollhandfabrikanten, Association des fabricants suisses de tissus élastiques, Schweiz, Zwirner-Genossenschaft, Fabrikanten-Verband der Plattschweberei Appenzel A. Rh., Association suisse des maîtres-tailleurs, Syndicat suisse des maîtres-tailleurs, Union d'intérêts de grossistes suisses, Association suisse des maisons de gros de la branche textile, Vereinigung der Grossisten der Kleiderfurnituren-Branche, Association suisse de marchands de fils et tissus de coton, Association suisse des détaillants en textiles, Association suisse des détaillants de mercerie, et bonneterie. Bureau central des grands magasins suisses, Union suisse des exportateurs de broderies, Association suisse de consommateurs de fils de coton, Union suisse des maîtres selliers et tapissiers.

Les personnes et entreprises qui ne sont pas affiliées à l'une de ces associations doivent s'annoncer par écrit, d'ici au 11 novembre 1940 au plus tard, à la centrale fédérale de l'économie de guerre, Berne 3, en indiquant leur nom ou leur raison sociale, leur adresse exacte et la branche à laquelle elles appartiennent. Le questionnaire leur sera envoyé par ladite centrale.

Art. 3.

Les questionnaires remplis et dûment signés doivent être envoyés, le 17 novembre 1940 au plus tard, à l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, à Berne 3. L'enveloppe portera la mention « Inventaire T ».

Art. 4.

La section des textiles est autorisée à contrôler les indications fournies. Ses agents ont le droit d'examiner tous les documents intéressants et de visiter les magasins, les bureaux et autres locaux d'exploitations.

Les agents du contrôle ne communiqueront leurs observations et constatations qu'aux services compétents ; à l'égard d'autres personnes ils sont tenus de garder le secret.

Art. 5.

Il est interdit, du 14 novembre 1940 à 0 heure au 17 novembre 1940 à 24 heures, de livrer et d'acquérir entre les différents stades de la production et du commerce (tels que fabricant, grossiste et détaillant) les articles textiles énumérés à l'article 1er de l'ordonnance N° 1 de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail concernant l'interdiction de livrer et d'acquérir des articles textiles, du 6 novembre 1940, sous réserve des articles exceptés.

Les articles déjà expédiés doivent être reçus et inventoriés par le destinataire.

Art. 6.

Celui qui contrevient à la présente ordonnance, ainsi qu'aux instructions et décisions d'espèce de la section des textiles notamment :

En livrant ou en acquérant des articles textiles au mépris de l'article 5 ;
En faisant au questionnaire des réponses inexactes ou incomplètes ;
En ne s'annonçant pas à la centrale de l'économie de guerre conformément à l'article 2, 3^{me} alinéa ;
En entravant un contrôle ou en s'y opposant ;
En violant, comme agent de contrôle, le secret auquel il est astreint,

sera puni conformément aux articles 3, 5 et 6 de l'arrêté du Conseil fédéral du 25 juin 1940 tendant à assurer l'approvisionnement de la population et de l'armée en matières premières pour l'industrie et en produits mi-fabriqués ou fabriqués.

Art. 7.

La présente ordonnance entre en vigueur le 9 novembre 1940. La section des textiles est chargée d'en assurer l'exécution.

Berne, le 8 novembre 1940.

OFFICE DE GUERRE POUR L'INDUSTRIE ET LE TRAVAIL : Renggli.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA COLLABORATION GERMANO-RUSSE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le voyage de M. Molotov à Berlin revêt une importance particulière

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Le voyage de M. Molotov à Berlin retient tout particulièrement l'attention des cercles diplomatiques. Il présente, rappelle-t-on, un double intérêt.

1. Il coupe court aux bruits selon lesquels Molotov allait abandonner la direction de la politique étrangère de l'U. R. S. S.

2. Il dément le bruit selon lequel un certain frottement se serait manifesté entre les puissances de l'axe et l'U. R. S. S. à la suite du développement de la situation dans les Balkans.

Par ailleurs, on fait remarquer à Vichy que l'Angleterre paraît s'être nourrie d'illusions sur une modification éventuelle de la position prise par l'U. R. S. S. dès le début des hostilités.

« Toutes les prévisions, écrit à ce sujet un commentateur officieux, se sont trouvées démenties par les événements parce qu'elles procédaient de doctrines périmées en fait depuis que les gouvernements de Berlin et de Moscou ont subordonné effectivement leurs préoccupations idéologiques aux réalités et aux nécessités politiques du moment. »

On est donc fondé à conclure que la visite de M. Molotov à Berlin aura pour effet le développement de cette politique sur les bases qu'on lui connaît jusqu'à présent et que les rapports de la Russie avec les puissances de l'axe (Reich, Italie, Japon) s'en trouveront consolidés.

Le départ du commissaire du peuple

MOSCOU, 10 (D.N.B.). — M. Molotov, président du conseil des commissaires du peuple et commissaire aux affaires étrangères, est parti dimanche pour Berlin. Il fut salué à la gare par plusieurs commissaires du peuple, des maréchaux, des représentants de l'état-major, du commissariat aux affaires étrangères, etc., ainsi que par tout le personnel de l'ambassade d'Allemagne, les représentants de la presse allemande, l'ambassadeur d'Italie, etc.

Emissions radiophoniques de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)
SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure, 12.30, musique suisse. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., communiqué. 18.05, les beaux textes. 18.15, musique légère. 18.30, l'art de la photographie. 18.40, récital de violoncelle, par M. Henri Buenzod. 19.15, inform. 19.25, micro-magazine. 20 h., conc. varié. 20.20, « Vacances », pièce de Marcel Rosset. 20.50, chronique helvétique. 21 h., chansons de notre terre. 21.45, inform. BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, conc. varié. 17 h., conc. Schumann et Brahms. 18 h., causerie. 18.30, piano. 19.20, conc. 19.30, causerie. 19.55, conc. 20.30, causerie sur l'aviation. 20.50, pour les Suisses à l'étranger. Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel): EUROPE I: 12.15, 13.45, 15 h., conc. 17 h. (Stuttgart), conc. 18 h. (Lugano), musique de danse. 18.40 (Milan), musique variée. 22.25 (Brescia), conc. EUROPE II: 13.05 (Montpellier), conc. 15.15, musique de chambre. 16.15, théâtre. 17.45, conc. 19.15 (Toulon), conc. 19.30, conc. varié. 20 h. (Milan), conc. symphon. 21.10, musique variée. ROME I: 11 h., piano. 13.25, musique variée. 20 h., conc. symphonico-vocal. 21.10, musique variée. NAPLES I: 11 h., musique variée. 13.15, conc. 19.30, musique de chambre. BUDAPEST I: 13.30, musique de chambre. 16.20, musique tzigane. 19.20, orchestre de l'Opéra royal. BUDAPEST II: 20.25, musique tzigane. PRAGUE: 16 h., sérénade. 16.40, musique de chambre. 19.20, conc. Demain mardi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., conc. Mozart. 18 h., communiqués. 18.05, pour les jeunes. 18.30, le trio cubain. 18.55, la revue du mois, par M. René Brachet. 18.45, pays du lac. 18.50, voix universitaires. 19 h., chant. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., « Le déjeuner de Sousseyrac », de R. Gaucher, adaptation du roman de Pierre Benoit. 21.45, inform.

Carnet du jour

Studio: Amants.
Apollo: Monsieur Hector.
Palace: Coups de feu pour une femme.
Théâtre: L'ensorcelé.
Rex: Toute la ville en parle.

Refrigidissements
Maux de Gorge
Toux
PASTILLES
SODRI
Expectorantes
adoucissantes
désinfectantes
Prix: 4.50 Fr. dans les pharmacies
LABORATOIRES SAUTER S.A. GENÈVE

LA GUERRE DES AIRS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les raids allemands et la riposte anglaise

Le communiqué anglais

LONDRES, 10. — Le communiqué du ministère de l'air annonce :

Dans la nuit de vendredi à samedi, un puissant contingent de bombardiers de la R.A.F. a attaqué les gares de voyageurs et les gares aux marchandises dans la ville de Munich. Nos bombardiers ont également attaqué un grand nombre d'importants objectifs en Allemagne et en territoires occupés, y compris les raffineries de carburants de Gelsenkirchen et Francfort, des usines et d'autres installations à Nuremberg et Amsterdam, des gares aux marchandises à Hamm, Soest, Osnabrück, Duisburg, Ruhrort et Heek-Van-Holland, des communications ferroviaires à Stuttgart, Mors, Sarrebruck, Mayence et le Havre, et dix-huit aérodromes ennemis. Des appareils du corps de défense côtier ont entrepris une attaque concentrée sur les bases de sous-marins à Lorient avec de bons résultats. Tous nos appareils sont rentrés à leur base.

Le service d'information du ministère de l'air annonce au sujet des attaques de la R. A. F. sur Munich que celle qui dura 90 minutes fut l'une des plus violentes que la R.A.F. ait jamais dirigées sur un seul objectif. Le vaste centre des communications ferroviaires de la Bavière devint une masse de flammes. Les voies ferroviaires furent détruites, des hangars de locomotives atteints et des gares de triage incendiées. Durant toute l'attaque les vagues d'appareils britanniques lâchèrent des bombes à haut explosif et incendièrent une grande gare de triage longue de 6000 mètres. Grâce à la réfection de la lune sur les rails, l'objectif fut aisément repéré. Quelques-uns des grands incendies allumés furent nettement distingués par des nouvelles vagues de bombardiers lorsque celles-ci étaient assez loin d'Augsbourg.

Le communiqué allemand

BERLIN, 9 (D.N.B.). — L'aviation britannique a entrepris des vols au-dessus de la région municoise dans la nuit du 8 au 9 novembre. Quoique les forces mises en action fussent plus puissantes que lors des vols au-dessus de Berlin, les attaques ennemies n'eurent pas une grosse efficacité. Il n'y eut que des dégâts matériels sans importance. Ces raids ne furent, en principe, d'aucune efficacité militaire. L'aviation britannique a vraisemblablement eu comme seul but d'anéantir la fête allemande de Munich. Mais cette tentative a échoué.

Boulogne et Calais

attaquées par les Anglais
LONDRES, 10 (Reuter). — Le ministère de l'air communique :

Les forces rebelles bombardent Lambérenne et Libreville

La première ville a succombé (Suite de la première page)
VICHY, 10 (Havas). — Des précisions sur l'action engagée contre le Gabon par les troupes rebelles des ex-officiers français de Gaulle et de Laminant sont apportées par le général Tetu, vice-gouverneur de l'Afrique équatoriale française.

Ce dernier, contrairement aux communiqués des radios étrangères, souligne qu'il ne s'agit pas de simples opérations de police mais d'un bombardement de villes telles que Lambérenne, centre forestier qui, après une résistance héroïque, a succombé, et Libreville, dont l'hôpital et la mission catholique furent atteints par des bombes faisant plusieurs victimes.

LA GUERRE ITALO-GRECQUE

Le communiqué italien

ROME, 10 (Stefani). — En Epire brillante reconnaissance de notre cavalerie jusqu'au fleuve Vuvo, rendant inutilisable un canon ennemi et capturant des armes.

En Méditerranée centrale des formations de bombardiers ont attaqué des forces navales anglaises, atteignant avec des bombes de gros calibre un navire de bataille et un porte-avion. Nos avions de chasse ont abattu 3 avions ennemis, un quatrième a été probablement abattu.

En Afrique du nord nos bombardiers ont effectué des actions au-dessus de El Cassaka, Maaten, Bagush, El Daba et Fuka, provoquant de nombreux incendies. Le port d'Alexandrie et Port Saïd ont été efficacement

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Engagement d'apprentis de gare

La feuille officielle des chemins de fer annonce que les C.F.F. engageront au printemps 1941 un certain nombre d'apprentis pour le service de bureau des gares et que les candidats doivent s'inscrire avant le 30 novembre 1940. Cette feuille officielle peut être consultée dans toutes les gares.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des avions de bombardement et de la défense côtière, opérant avec des avions de la flotte, ont attaqué la base de sous-marins de Lorient. De fortes explosions se produisirent. D'autres attaques furent dirigées contre Boulogne et Calais.

Les raids sur Turin et Milan

LONDRES, 9. — Le service d'information du ministère de l'air publie les précisions suivantes au sujet des attaques de la R.A.F. sur les centres d'armements de l'Italie septentrionale, pendant la nuit de vendredi à samedi.

Les appareils de bombardement britanniques eurent à l'aller et au retour une distance de 2500 kilomètres. Partis des bases anglaises, ils commencèrent, dans la soirée, à franchir les Alpes françaises au clair de la lune et étaient au-dessus du territoire italien peu après 22 heures.

A 22 h. 10, le commandant trouva, dans la région de Turin, son objectif, à la lumière de fusées parachutées et les premières bombes de haut explosif commencèrent à tomber sur une grande succursale des usines de moteur Fiat, dans la périphérie sud de la ville.

Sauf une brume légère, le temps était favorable et pendant plus d'une demi-heure, l'usine fut attaquée sans cesse par des vagues d'avions. Les incendies, commencés par les premiers venus, furent intensifiés par les nouvelles salves de bombes incendiaires. Des salves de bombes à haut explosif traversèrent les constructions de l'usine. Un chapelet de bombes, ayant dépassé la cible, tomba à travers une usine d'aviation Fiat, provoquant une série d'explosions, accompagnées de lueurs blanches.

Les appareils attaquèrent également une des principales gares de Turin, une gare aux marchandises avoisinante et un embranchement ferroviaire dans le nord-est de la ville. A tous ces endroits, des incendies éclatèrent et des explosions qui suivirent le bombardement de l'embranchement continuèrent pendant quinze minutes.

A Milan, l'objectif était la grande usine Pirelli, fabriquant des accessoires d'électricité et des câbles. L'usine est située à San Giovanni, à quelques kilomètres au nord de la ville. Ici comme à Turin, les avions britanniques étaient favorisés par un beau temps et par une visibilité qui s'étendit parfois jusqu'à 80 kilomètres. Les bombes lâchées par les premiers appareils provoquèrent une série d'incendies dans l'usine qui brûlait toujours à 23 h. 10 lorsque la dernière salve de bombes à haut explosif éclata à travers l'usine.

Un accord entre l'Uruguay et les Etats-Unis

MONTEVIDEO, 10 (Stefani). — Le gouvernement uruguayen a conclu des accords avec les Etats-Unis pour la création en territoire uruguayen de bases aéro-navales pour la défense du continent. On précise que l'Uruguay conservera la souveraineté sur son territoire.

Les Etats-Unis fourniront le matériel, les ouvriers et techniciens. Une base aérienne sera établie à Carrasco, à 16 km. de Montevideo, et une base navale à l'embouchure du Rio de la Plata.

* Un nouveau discours Churchill. — Samedi soir, à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau lord-maire de Londres, M. Churchill, premier ministre, a prononcé un discours dans lequel il a redit la volonté de lutte de l'Angleterre et où il a félicité M. Roosevelt de sa réélection.

UN DESASTRE SANS PRÉCÉDENT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le séisme de Roumanie constitue une véritable catastrophe nationale

A Bucarest

A Bucarest, le palais Carlton, qui ne comprend pas moins de 14 étages, 100 appartements et 550 locataires, s'est écroulé. Jusqu'à présent on a retiré des décombres 40 morts. Quelques locataires qui s'étaient réfugiés dans les sous-sols ont réussi à entrer en contact téléphonique avec la police, et lancent des appels désespérés, étant sur le point de mourir asphyxiés. On fait des efforts surhumains pour les sauver.

Des centaines de chemises vertes, aidées par de jeunes universitaires fascistes de Rome, de retour des manifestations légionnaires de Jassy, travaillent sans répit à remuer les décombres. Le sauvetage se développe sous une pluie constante et un froid intense.

L'hôtel Continental, l'un des plus grands de la capitale, a dû être évacué, ayant subi de gros dégâts. La célèbre église blanche de la Calea Victoria s'est lézardée de bas en haut. Des dizaines de toitures se sont écroulées, faisant de nombreuses victimes. Les hôpitaux sont remplis de blessés. Le gouvernement a demandé par radio le concours des médecins de tous les pays.

Le palais des téléphones de Bucarest, bien que hauts de 140 mètres, a résisté merveilleusement grâce à sa charpente de fer.

L'épicentre du séisme

BUCAREST, 10 (Reuter). — L'épicentre du tremblement de terre de dimanche matin est situé dans les montagnes de Vrancea où se trouvent d'anciens volcans éteints. La dernière secousse de même intensité a été enregistrée en Roumanie en 1838.

En Hongrie

BUDAPEST, 10 (Stefani). — Le tremblement de terre qui a provoqué des dégâts en Roumanie a été enregistré aussi dans certaines zones de la haute Transylvanie et de la Hongrie occidentale et, dans une mesure moindre, même à Budapest. Des dégâts légers ont été causés dans quelques localités, mais on ne déplore pas de victimes.

Le séisme ressentit également à Belgrade

BELGRADE, 10 (D.N.B.). — Le fort tremblement de terre de Roumanie a été ressenti également dans la capitale yougoslave et en Serbie orientale. La secousse s'est produite

dimanche matin vers 2 h. 41, heure locale. Le foyer du phénomène doit se trouver sur le versant sud des Carpathes. L'observatoire de Belgrade a enregistré des oscillations allant jusqu'à 2000 microns. Un appareil de l'observatoire a été mis hors d'usage par la violence de la secousse.

Des secousses ressenties jusque dans la région de Marseille

MARSEILLE, 10 (Havas). — Le tremblement de terre qui a eu lieu dans la nuit dans les Balkans et qui causa un assez grand nombre de victimes en Roumanie a été ressenti en France dans la région de Marseille.

La terre tremble aussi en Turquie...

ANKARA, 11 (Agence d'Anatolie). — Dimanche matin à 3 h. 40, heure locale, des secousses assez violentes furent ressenties à Sinop et à Inebolu, sur la côte de la mer Noire. Il n'y a ni victimes, ni dégâts.

... et aux Etats-Unis

SANTA BARBARA (Californie), 11 (Reuter). — Une violente secousse sismique fut ressentie de bonne heure dimanche et fit trembler toutes les maisons. Jusqu'à maintenant on n'a aucune nouvelle sur les dégâts.

Les entrevues de M. Eden au cours de son voyage dans le Proche-Orient

LONDRES, 10 (Reuter). — Le ministère de l'information révèle qu'au cours de son voyage en Egypte et dans le Moyen-Orient, le ministre de la guerre M. Eden, a eu des conversations avec le général Smuts, Haïlé Sélassié, l'émir Habboulla de Transjordanie. Il a été également reçu par le roi Farouk. Pendant son voyage il a survolé de grandes étendues du désert, allant du désert occidental à Matruh, puis se rendit en Transjordanie dans l'est. Le ministre passa plusieurs jours dans le désert occidental parmi les troupes en campagne. Ses conversations avec la mission turque se déroulent dans une atmosphère des plus amicales.

Nouvelles suisses

La dernière violation nocturne de notre espace aérien

BERNE, 9. — L'état-major de l'armée communique : Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1940, notre espace aérien a été violé à plusieurs reprises par des avions anglais. Ceux-ci ont franchi la frontière du Jura pour se diriger vers le sud-est. Notre D.C.A. a ouvert le feu à plusieurs reprises contre ces appareils.

Les élections municipales à Schaffhouse

SCHAFFHOUSE, 10. — Au cours des élections de la municipalité de Schaffhouse, les anciens conseillers suivants ont été réélus : MM. Schalch, radical avec 2386 voix, Moser, radical avec 2317 voix, Stamm, paysan, avec 2259 voix et Erb, socialiste avec 2211 voix.

Les membres de la commission scolaire : 4 radicaux et 2 socialistes ont été réélus. Les socialistes ont obtenu en moyenne à cette occasion 340 voix de moins que les bourgeois.

Une conférence à Berne des délégués de la F.O.M.H.

BERNE, 10. — Une conférence de 200 délégués de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers venus de toute les parties du pays s'est réunie à Berne pour examiner des questions actuelles d'ordre économique et politique. La conférence a voté une résolution exprimant la volonté de la Fédération de mettre toutes ses forces en œuvre pour le maintien de la liberté et de l'indépendance du pays. Les difficultés économiques, dit la résolution, ont également été ressenties par les travailleurs de l'industrie des métaux et de l'horlogerie. Les allocations de vie chère accordées jusqu'ici ne compensent en aucune façon le renchérissement, mais la Fédération s'est rendue compte du danger qu'il résulte d'une course entre les prix et les salaires. C'est pourquoi jusqu'ici elle a renoncé à revendiquer une compensation complète du renchérissement.

La Fédération constate cependant avec regret que l'idée de la solidarité populaire n'est pas encore admise partout. Les consommateurs qui se sont laissés aller à devenir de vrais accapareurs ont affaibli la cohésion nationale. Les producteurs qui ont accru le prix de leurs produits au-dessus des nécessités en ont fait de même. La résolution relève que dans la période actuelle, de plus grandes tâches sociales incombent à l'Etat. Il s'agit en premier lieu de la création d'occasions de travail englobant l'industrie et les arts et métiers. L'assurance chômage doit être réorganisée sur la base des mêmes droits et des mêmes devoirs pour tous les participants. Enfin, il est du devoir de la communauté d'assurer aux vieux ouvriers qui ne sont plus en mesure de travailler un secours-vieillesse convenable, qui ne doit cependant pas avoir le caractère d'une aumône.

Le congrès du parti populaire catholique suisse

LUCERNE, 10. — Le parti populaire conservateur suisse a tenu dimanche à Lucerne son congrès, auquel assistaient les conseillers fédéraux Etter et Celio.

Le conseiller national Dollfus a rapporté sur la loi fédérale concernant l'enseignement militaire préparatoire obligatoire, soulignant que le commandement de l'armée attache une grosse importance à ce projet. M. Piller, conseiller aux Etats (Fribourg), a exposé le point de vue des adversaires du projet. Une longue discussion suivit les deux rapports, discussion à laquelle le conseiller fédéral Etter mit le point final.

Par 97 voix contre 46, l'assemblée repoussa une proposition de laisser la liberté de vote, puis elle recommanda l'adoption du projet par 114 voix contre 41.

Communiqués

Avis aux commerçants

Les commerçants sont rendus attentifs à l'annonce paraissant dans le présent numéro, concernant l'inventaire obligatoire auquel ils sont tous tenus de procéder.

Aux mamans

Les collèges étant fermés le soir, c'est à l'Orphelinat du Prébarreau que vous viendrez entendre parler de : « Ce que femme veut ».

Soirée des écoles secondaires et normale

(C) Chaque année, le public attend avec impatience et plaisir la soirée des écoles secondaires et normale de Fleurier. Celle de jeudi, à la salle Fleurista, fut en tous points digne des précédentes et les applaudissements qui saluèrent chacun des numéros en sont un témoignage probant. Les productions de l'orchestre et des chœurs, sous la direction de Mlle Ammann, laissèrent une excellente impression et l'exécution de certains chants prouvèrent que l'on peut obtenir des résultats parfois surprenants avec des éléments jeunes auxquels leur professeur sait faire comprendre et aimer la musique. Il faut aussi mentionner les productions gymniques, les exercices avec drapeaux et, surtout, les exercices de plastique animée et le ballet, exécutés avec une grâce charmante et qui font le plus grand honneur à M. Marcel Martin, professeur de culture physique. Enfin, une pièce d'Emile Augier, « Le genre de M. Poirier », terminait cette manifestation dont le succès a récompensé équitablement professeurs et élèves d'un long et patient travail.

AVIS TARDIFS

Rencontre de mamans

Orphelinat Boine 1
Mercredi 13 novembre, à 20 h.
Ce que femme veut
par Mme J. KRETSCHMAR-BOREL

LA VIE NATIONALE

L'opinion de la presse italienne sur les mesures d'obscurcissement suisse

On mande de Rome au « Journal de Genève », à propos des mesures d'obscurcissement que la presse de la Péninsule note avec satisfaction que la Suisse s'efforce d'observer par tous les moyens sa règle de conduite strictement neutre, mais quelques voix dans la presse italienne émettent des doutes sur la façon dont cet obscurcissement sera réglé et mis en pratique.

Le message officieux de Reuter, qui admet que la violation du ciel helvétique par des avions britanniques s'explique en raison des conditions atmosphériques défavorables, incite l'opinion italienne à s'exprimer ironiquement sur le mauvais sens d'orientation des aviateurs anglais, qui n'auront plus désormais les lumières de la Suisse pour s'orienter.

Notre trafic avec la France Les modalités de l'accord de clearing provisoire franco-suisse

BERNE, 10. — Le modus vivendi commercial provisoire signé à Vichy le 23 octobre dernier sera officiellement publié le 11 novembre en France et en Suisse et entrera en vigueur le 12 novembre 1940. Cet accord met un terme, en ce qui concerne le service des paiements, à l'interrègne existant depuis quelque temps entre les deux pays. Ce n'est toutefois qu'un accord provisoire, destiné à assurer le règlement des paiements réciproques relatifs au trafic des marchandises. Les questions qui n'ont pas encore trouvé de solution, en particulier celles touchant aux paiements dans le commerce de transit et aux paiements financiers, des assurances et du trafic touristique, feront l'objet de négociations ultérieures, qui seront entamées le plus tôt possible.

Le nouveau clearing permet le transfert des paiements relatifs à la livraison de marchandises originaires de l'un des deux pays, au trafic de perfectionnement et de réparation et à des frais accessoires au trafic des marchandises, tels que commissions, provisions, droits de douane, frais de transport, de transbordement, d'entreposage et les frais de transit. Tous les autres paiements ne sont pour l'instant pas encore inclus dans le clearing. Ces paiements doivent être effectués à la Banque nationale suisse, comme par le passé et jusqu'à nouvel avis, conformément aux dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral, du 6 juillet 1940, instituant des mesures provisoires pour le règlement des paiements entre la Suisse et différents pays. Cette obligation de versement à la Banque nationale, continue à être en vigueur; l'interdiction de disposer des valeurs françaises, administrées ou se trouvant en Suisse prescrite par ledit arrêté du Conseil fédéral continue aussi à être valable.

Le nouveau clearing est applicable, d'une part à la Suisse et à la principauté de Liechtenstein, d'autre part à la France métropolitaine et à la principauté de Monaco, aux colonies françaises, pays de protectorat et de mandat, la Syrie et le Liban. Il s'applique, en outre, aussi bien à la France occupée qu'à la France non occupée. En revanche, ses dispositions ne valent pas pour le paiement des marchandises originaires de la zone frontalière française et des zones franches.

La réorganisation de notre flotte commerciale

BERNE, 10. — L'utilisation par l'Office fédéral de guerre des transports des navires grecs affrétés n'étant plus possible à la suite de la participation de la Grèce à la guerre, le deuxième transport de marchandises suisses d'exportation, qui devait partir vers le milieu de novembre, ne pourra pas partir de Gênes pour New-York jusqu'à nouvel ordre. Les négociations avec les gouvernements intéressés au sujet de l'utilisation des navires grecs affrétés par la Suisse et faisant le trafic des ports ou vers les ports de la Méditerranée prendront sans doute encore un certain temps. Entre temps, les milieux suisses compétents se sont occupés activement de l'acquisition d'autres navires neutres. Les sondages effectués en diverses directions permettent d'espérer que l'on arrivera prochainement à mettre de nouveau un navire au service des exportations suisses de Gênes à New-York. Afin de pouvoir prendre les dispositions nécessaires, les maisons d'exportation et de commerce en transit sont invitées à donner à l'Office fédéral de guerre des transports des indications sur les marchandises qui pourraient être embarquées à Gênes vers la fin du mois de novembre.

La vente du tabac à Genève

Les négociants en tabacs de Genève ont demandé aux autorités cantonales et fédérales de modifier les dispositions ayant trait à la fermeture des magasins. En attendant qu'une réponse soit donnée à cette requête, le Conseil d'Etat a décidé samedi d'autoriser les marchands de tabac à ouvrir leurs magasins hier matin de 9 heures à midi.

M. Wetter serait président de la Confédération pour 1941

BERNE, 10. — A la suite de la démission de M. Minger et de M. Baumann, c'est, selon le tour de rôle, M. Wetter qui deviendra, deux ans seulement après son accession au pouvoir, président de la Confédération. Un décès, trois démissions lui permettent ainsi de brûler les étapes.

Communications postales avec l'étranger

Les lettres et les cartes postales, ainsi que les imprimés, échantillons et papiers d'affaires ordinaires et recommandés à destination de l'Alsace-Lorraine sont de nouveau admis à l'expédition par la voie d'Allemagne. Egalement, les envois de la poste aux lettres et les colis postaux pour la Grèce peuvent désormais être expédiés par la voie d'Allemagne-Yugoslavie. Les dépêches de lettres continueront, pour le moment, à être formées par le bureau de Chiasso 2 et les colis sont à diriger sur Rommshorn 2 qui les acheminera en transit à découvert sur Lindau.

A propos de l'obscurcissement

Qu'est-ce que l'aube officielle ?

Bien des personnes se demandent à quelle heure doit cesser, le matin, l'obscurcissement. On nous fait remarquer qu'il existe une aube « officielle ». Celle-ci précède d'une heure le lever du soleil. Cette notion fait règle, entre autres, en matière de circulation. Les véhicules doivent être éclairés de la nuit tombante (une heure après le coucher du soleil) à l'aube. Dans la pratique, le bon sens fait règle.

L'heure du coucher et du lever du soleil est celle indiquée par les almanachs et les calendriers. Etant donné, par exemple, que d'après le « Messenger boiteux », le soleil s'est levé aujourd'hui à 7 h. 29, « l'aube officielle » était à 6 h. 29.

Le temps en octobre

L'Observatoire de Neuchâtel nous communique:

La température moyenne d'octobre, 8,09, est tout à fait normale. Le temps fut doux jusqu'au 24, puis la température descendit brusquement et resta basse jusqu'à la fin du mois. Le minimum thermique, - 2,1, fut enregistré le 31 et le maximum, 18,9, le 6. Le premier gel de l'automne se produisit le 30.

La durée d'insolation, 71,2 heures, est déficitaire, la valeur normale étant de 90,8 heures. Le soleil se montra au cours de 18 jours seulement, le maximum diurne étant de 10,0 heures le 3. Il tomba 77,8 mm. d'eau au cours de 16 jours, le maximum diurne, 27,5 mm., s'étant produit le 7.

Octobre fut donc assez peu pluvieux puisque la hauteur normale des précipitations est de 93 mm. La première neige de l'automne apparut le 30 et il neigea encore le 31. Au point de vue des vents, c'est celui du nord-est qui prédomina nettement. Le « joran » fut rare; il souffla le 4.

En résumé, le mois d'octobre 1940 a été normal au point de vue de la température, assez peu pluvieux, assez peu ensoleillé et assez humide.

LA VILLE

Chez les pasteurs neuchâtelois

La séance régulière de novembre de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois a eu lieu mercredi dernier à la salle des pasteurs, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Paul DuBois.

Après une prédication de M. Georges Vivien, de Corcelles, l'assemblée s'entretenant de la question ecclésiastique — dont va s'occuper prochainement le Grand Conseil — et M. Paul Ecklin, de Neuchâtel, introduisit un exposé — qui sera poursuivi — sur: « Notre devoir envers nos frères dissimulés ».

Arrivée d'enfants français

Un premier convoi de 85 enfants français est arrivé vendredi à Genève. Ils venaient de Lyon où ils avaient été rassemblés par les soins du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre et où ils avaient passé une visite médicale. Les plus faibles d'entre eux ont été hébergés dans des homes où l'on prendra tout particulièrement soin d'eux. Le petit groupe de ceux qui devaient être hospitalisés dans des familles de notre région est arrivé samedi à 13 heures à Neuchâtel. Ce sont des fillettes et des garçons de 7 à 13 ans qui viennent de diverses régions de la France non occupée. Ils ont été choisis dans des familles de réfugiés empêchées de retourner chez elles et vivant dans des conditions très difficiles, ou dans des familles pauvres dont le père est prisonnier ou mort, victime de la guerre.

Ils avaient petite mine avec leurs pauvres bagages, et c'était touchant de voir leur visage où la joie d'être gentiment accueilli se mêlait à la gêne des premiers contacts avec les personnes qui leur servaient de parents pour trois mois. Puissent-ils trouver des forces et du bonheur chez nous. Un second groupe arrivera dans une quinzaine.

Le service volontaire de la jeunesse féminine

Au cours d'une assemblée générale réunie samedi après-midi au Restaurant neuchâtelois, sous la présidence de Mlle C. Clerc, le service civil volontaire de la jeunesse féminine suisse a entendu diverses communications. Une attestation a été remise aux volontaires.

Un enfant blessé

Samedi après-midi, un enfant habitant la rue du Château, le petit Cantoretto, a été atteint à la Croix-du-Marché par un camion militaire. Immédiatement relevé, le petit requit les soins d'un médecin. Il se plaint de douleurs à la tête.

Les restrictions dans le commerce de l'habillement

Ce que nous disent les artisans et négociants neuchâtelois

L'interdiction de vendre un certain nombre de marchandises et de produits — interdiction dont chacun se plaint à reconnaître qu'elle était devenue indispensable — a mis nombre d'artisans et de négociants dans l'embarras. A tel point que plusieurs de ceux-ci envisagent, afin de limiter leurs pertes, de licencier le personnel qu'ils ne peuvent plus occuper.

Cette situation semble être critique à Genève, à tel point que l'office central pour l'économie de guerre a décidé d'autoriser des dérogations aux ordonnances du Département fédéral de l'économie publique. C'est ainsi que, jusqu'au moment de la distribution des cartes de vêtements, les acheteurs genevois pourront se procurer, en quantité limitée naturellement, un certain nombre d'articles: lainages, tissus, chaussures. Pour effectuer ces achats, les consommateurs présenteront leur carte de légitimation servant à retirer les cartes de rationnement. Bien entendu, les acheteurs devront abandonner à fin novembre les coupons correspondant à leurs acquisitions de marchandises.

Ces dérogations ne sont, semble-t-il, pas approuvées par le Département fédéral de l'économie publique qui aurait déjà adressé une protestation au Conseil d'Etat de Genève. D'ailleurs, les artisans et commerçants de Lausanne viennent de se réunir pour examiner la question des exceptions qui sont tolérées à Genève.

A Neuchâtel, les tailleurs s'accrochent plus ou moins bien du nouvel état de choses et ne se plaignent pas trop du fait que dans la plupart des cas leurs clients peuvent fort bien attendre jusqu'à fin novembre la livraison de leurs commandes. Il n'en demeure pas moins que l'incertitude dans laquelle le public se trouve quant au nombre de coupons qui contiendront les nouvelles cartes et les points qui seront attribués à chaque objet d'habillement, nuit à la marche normale des affaires. Chez les marchands de tissus et de vêtements confectionnés, la situation est plus compromise. En effet, pour

les raisons que nous venons de mentionner, les acheteurs renoncent à réserver des tissus comme ils en ont l'autorisation. De ce fait, les achats sont presque complètement arrêtés. Ajoutons que le public n'admet pas sans récriminer certaines interdictions qui portent sur des produits qui, paraît-il, sont loin de faire défaut en Suisse.

Pour les marchands de chaussures, la situation est également difficile; les négociants ne comprennent pas pourquoi la vente a été interdite alors que les stocks sont considérables du fait que les manufactures suisses ont dû renoncer à l'exportation dans de nombreux pays. De même, ils sont surpris de constater que la vente des chaussures de caoutchouc — articles pour lesquels le réapprovisionnement est particulièrement difficile, — ait été autorisée. Enfin, plusieurs négociants se plaignent de la rigueur avec laquelle les demandes d'exceptions formulées par des acheteurs sont traitées; dans la plupart des cas, il s'agit de personnes qui sont dépourvues de chaussures parce qu'elles n'avaient pas les moyens d'en acheter avant la « ruée » ou de soldats qui partent au service ou sont démobilisés.

Il convient aussi de préciser que tant pour les tissus que pour les chaussures, la « ruée » n'a pas été aussi violente à Neuchâtel que dans d'autres villes. Pour beaucoup de négociants, le chiffre d'affaires réalisé les 1er et 2 novembre ne dépassait guère celui de la semaine correspondante de l'année dernière. C'est dire que le montant des ventes des deux premiers jours de novembre a permis de couvrir normalement les frais généraux jusqu'à aujourd'hui. Et, quand on saura que la journée du « grand marché » a été sensiblement moins bonne que de coutume pour les négociants, on comprendra que ceux-ci aient des craintes pour l'avenir et qu'ils expriment le désir que les cartes de rationnement soient réparties dans le plus bref délai. G. F.

Des individus peu intéressants

Cette nuit, à minuit quinze, quatre individus montant la rue des Berclès demandèrent au tenancier d'un café, qui se tenait devant la porte de son établissement, de pouvoir encore prendre une consommation.

Devant le refus du patron qui n'était plus autorisé à servir des clients à cette heure tardive, ces quatre individus commencèrent alors à frapper le tenancier. La sommellerie qui était sortie du café en entendant des éclats de voix dans la rue fut battue à son tour. Après quoi, ces tristes personnages prirent la fuite.

Un agent du poste de police, informé de cet incident, partit à la poursuite des agresseurs et les rattrapa à l'avenue de la Gare. Sommés de s'arrêter, ceux-ci s'enfuirent à la faveur de l'obscurité.

Le signalement de ces individus est heureusement connu et nul doute que la police ne mette fin à leurs agissements.

Notre Observatoire a enregistré le tremblement de terre roumain

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré dimanche matin 10 novembre, à 2 h. 42' 15", un formidable tremblement de terre dont le foyer se trouve à une distance de 1480 kilomètres, dans la direction est, c'est-à-dire dans la Roumanie du nord. L'enregistrement a duré une heure et demie. Le déplacement des deux aiguilles des deux composantes horizontales fut de 19 cm., ce qui est très rare.

JURA BERNOIS

Un incendie détruit l'annexe de l'hôtel du Chasseral

Dans la nuit de vendredi à samedi, le feu a pris subitement dans l'annexe de l'hôtel de Chasseral qui fut détruite de fond en comble. Il s'agit d'un petit bâtiment bien connu des skieurs à une vingtaine de mètres de l'immeuble, comprenant écurie, remise et lessiverie, présentement occupé par la troupe. Faute de moyen d'extinction, aucune action de secours ne put être tentée et tout le matériel entreposé à cet endroit est resté dans les flammes. Le bétail a pu cependant être sauvé.

On ignore encore les causes du sinistre.

NODS Alertes!

(c) Quand le vent est fort, il nous amène, le savez-vous, le bruit des sirènes de Neuchâtel! Et tandis que nous entendons les canonnades, nous partageons les appréhensions de nos amis neuchâtelois tout en regrettant de ne pas avoir d'abris.

Vol de volaille

(c) Chaque année, à pareille époque, un agriculteur constate non sans surprise, la disparition régulière et systématique d'une poule, d'un lapin, d'une poussine. L'amateur du bien d'autrui ferait bien de méditer ce proverbe: « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ».

Niveau du lac, 7 novembre, 7 h. 30: 429.99
Niveau du lac, 8 novembre, 7 h. 30: 429.99
Niveau du lac, 9 novembre, 7 h. 30: 429.98
Niveau du lac, 10 novembre, 7 h. 30: 429.97

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Une ancienne coutume qui renaît

(c) Dimanche matin, à l'issue du culte protestant, le pasteur Lachat a baptisé l'enfant d'une famille du village, laquelle désirait que cette cérémonie eût lieu en présence des fidèles participant au culte. Cette ancienne coutume n'avait pas été pratiquée chez nous depuis très longtemps.

Chez les apiculteurs du Val-de-Travers

(c) Samedi après-midi, une quarantaine d'apiculteurs du Val-de-Travers se réunirent au rucher de M. Louis Loup, à Fleurier, pour discuter une cause qui souleva l'attention de M. Perret, inspecteur cantonal à la Chaux-de-Fonds. La cause est, on le sait, une maladie des abeilles aux conséquences fort graves. Aussi est-il nécessaire de prendre des mesures énergiques dans le but d'enrayer sa propagation. Bien que les ruchers du Val-de-Travers n'en soient point atteints, — dans d'autres régions du canton de Neuchâtel on a découvert, en revanche, plusieurs foyers de cariose, — M. Perret a vivement recommandé à tous les apiculteurs d'appliquer le traitement préventif, au reste fort simple, qu'il préconise et dont il a fait une démonstration à la fin de son exposé.

Les membres de la société d'apiculture du Val-de-Travers ont tenu, ensuite, leur assemblée générale au tea-room du Casino sous la présidence de M. Louis Loup. Après avoir liquidé diverses questions administratives, procédé aux nominations statutaires, le comité s'est réuni à ceux d'entre ses membres qui ont rendu de signalés services à la section, une discussion intéressante s'est engagée au sujet de la loque, — une autre maladie des abeilles, — et des démarches qui ont été entreprises pour empêcher son extension.

NOIRAIGUE

Beau geste confédéral

(c) Nos écoliers ont eu l'agréable surprise de recevoir un superbe envoi de pommes provenant du village d'Arch (district de Büren). Geste amical dû à l'initiative de « Pro Juventute » et qui a fait briller de joie les yeux de nos gosses.

Une émouvante conférence

(c) Sous les auspices de la paroisse, M. Pierre Favre, pasteur à Jemappes, a donné la semaine passée une conférence sur la situation de l'Eglise chrétienne missionnaire belge. L'orateur raconta les événements tragiques de mal, le flux et le reflux des armées alliées suivis de l'évacuation des populations civiles. Ce récit objectif et sobre fit une profonde impression et nous engagea à apprécier avec plus de reconnaissance les privilèges inestimables qui sont encore les nôtres.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES
5. Léo-Patrice, à Léo-Paul Billetter et Edith-Alice née Rosset-Jordan, à Neuchâtel.
5. Lucien-Robert, à Robert-Louis Dängeli et à Lydia née Fluck, aux Ponts-de-Martel.
6. Jean, à Clément-Jean Tallat et à Anne-Marie née Belli, à Lausanne.
6. Robert, à Alfred-Johann Balmer et à Bertha-Eglantine née Vauthier, à Dombresson.
6. Marie-Christine, à Maurice Barret et à Daisy-Marie née Robert-Nicoud, à Bevaix.
MARIAGES CELEBRES
8. Werner Schaub, à Ariesheim, et Lotte Althaus, à Nidau.
8. Willy-Albert Testuz et Germaine-Marguerite Gutmann, les deux à Neuchâtel.
8. Willy-Roger Dubey, à Neuchâtel, et Marguerite née Ludin, à Lausanne.
DECES
7. Fritz-Alfred Guye, né en 1881, veuf de Jeanne Prêtre, à Neuchâtel.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Un immeuble historique remis à neuf

(c) Une des plus anciennes maisons de Corcelles, — puisqu'on lui donne près de trois siècles d'existence, — vient d'être restaurée. Il s'agit d'un grand bâtiment sis à l'angle des rues du Petit-Berne et de la Nicole. Cette remise à neuf fut menée à chef par M. Ch.-H. Matthey, de Neuchâtel, et aujourd'hui cette maison qui jetait une note discordante dans le quartier, avec sa façade dégradée, peut certainement être classée parmi les plus intéressantes du village. La belle grande façade a été rehaussée et des fenêtres ont été rétablies. Tout a été soigné avec un respect de l'esthétique des lieux et du village qui sont à louer.

AUVERNIER

Un cycliste fait une grave chute

En rentrant de son travail à midi, un ouvrier de l'orfèvrerie de Peseux, habitant Auvonnier, a fait une chute de vélo au bas de la route neuve. Projeté à terre avec violence, le cycliste fut cruellement blessé. Il fallut avoir recours au médecin qui ordonna quelques jours de repos et une piqûre antitétanique.

BEVAIX

Une conférence religieuse

Le soir de l'anniversaire de la Réformation, M. Willy de Corswant, professeur de théologie pratique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, a donné au temple de Bevaix une remarquable et fort intéressante conférence sur: « La beauté et la richesse du culte protestant ».

RÉGION DES LACS

BIENNE

Avant les élections municipales

(c) C'est le 1er décembre prochain qu'aura lieu les élections pour le renouvellement des autorités municipales biennoises. Les grands partis ont déjà établi leurs listes. Le parti républicain a décidé de se séparer du bloc national et de mener seul la campagne électorale. Jusqu'ici, ce parti disposait d'un siège au Conseil de ville (Conseil général).

Il n'y aura pas de lutte pour la réélection du maire M. Guido Muller. Il en sera sans doute de même pour l'élection des conseillers municipaux permanents (directeurs de dicastères), tandis que l'on peut s'attendre à une lutte assez vive pour l'élection des conseillers non permanents. En effet, deux de ces conseillers — MM. Luthy et O. Muller, socialistes — ne sont plus portés en liste.

En ce qui concerne les soixante conseillers de ville, on peut s'attendre à d'importants changements. A la suite de la disparition du parti communiste et du parti travailliste (tendance Nicole), il se pourrait que les partis de droite reprissent la majorité.

Cours d'instruction

(c) Quelque soixante-dix officiers de la défense aérienne passive de l'arrondissement territorial 2 viennent de suivre un cours d'instruction de trois jours en notre ville. Le cours en français était dirigé par le capitaine Dupuis, de Neuchâtel.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelles alertes

(c) Vendredi soir, à 21 h. 15, les sirènes ont donné l'alerte à deux reprises.

On entendait particulièrement bien les tirs de la D.C.A., tant à l'aller qu'au retour.

« La Chanson du vin » à la Maison du peuple

(c) Devant le succès remporté par la « Chanson du vin » lors de la fête des vins organisée à la Maison du peuple, les organisateurs avaient décidé de redonner ce spectacle samedi et dimanche. Un accident survenu au cours de la semaine à M. Jules Barbezat-Jacot, qui tenait le rôle principal, obligea les organisateurs à trouver un remplaçant en la personne de M. Roger Aellen, lequel, malgré le peu de temps dont il disposait pour apprendre son rôle, remplit celui-ci à la perfection. Ses partenaires furent également très satisfaits du succès de cette comédie.

La « Chanson du vin » n'est pas une revue, c'est une page délicieuse dédiée au vin. Le texte en est vif, original et plein d'esprit. La musique en est agréable et les décors charmant les yeux.

Le prologue se passe dans une cave où de nombreuses bouteilles attendent de recevoir ce précieux nectar qu'est le vin.

Le premier acte se déroule à la vigne où travaillent vendangeuses et vendangeurs, tandis que Marliou, la fille de l'encaveur, flirté avec Claude, son promis, qu'elle a réussi à faire engager par son père.

Au troisième acte, une fête de famille vient clôturer une vendange abondante. Cette fête débute par un malaise général, mais se termine au milieu d'une grande joie puisque Marliou et Claude voient leur rêve se réaliser.

Nous ne pouvons que féliciter les auteurs de cette comédie musicale qui a connu le plus vif succès.

LE LOCLE

Mort d'un ancien député

(c) Quelques heures de maladie ont suffi pour terrasser un excellent citoyen de notre ville, M. François Rognon, ancien député du P.P.N. Atteint samedi à midi d'une angine de poitrine, M. Rognon s'est éteint quatre heures après.

Bon citoyen, M. Rognon s'est intéressé de bonne heure aux affaires de sa ville et de son pays. Avant la grève générale le défunt fit partie des autorités communales. Il siégea au Conseil général, durant une législature, sur les bancs de la fraction socialiste qu'il représenta également à la commission scolaire. Il se tint pendant quelques années hors de la politique, puis en 1919 les électeurs locllois l'envoyèrent siéger au Grand Conseil comme député d'Ordre et Liberté. En 1922 il est réélu comme représentant du P.P.N., mandat qu'il détiint jusqu'en 1931. Durant les douze ans qu'il passa au Grand Conseil, le défunt s'occupa surtout de questions sociales et scolaires. Il fut un adepte de la première heure de l'organisation professionnelle.

La paroisse catholique perd aussi en lui un paroissien fidèle et zélé. M. Rognon mourut à l'âge de 64 ans, laissant chez tous ceux qui ont été en rapport avec lui les plus vifs regrets.

Conseil général

(c) Le Conseil général du Locle s'est réuni, vendredi soir, sous la présidence de M. Alfred Matthey, président.

Un crédit de 13,000 fr. a été accordé pour la transformation de l'ancienne halle de dessin en salle de gymnastique qui sera louée à un professeur de culture physique auquel la commune a demandé de céder le local qu'il occupait dans l'ancienne fabrique de Sandoz-Vuille, une entreprise mécanique désireuse de reprendre ce local faute de quel elle serait obligée de s'installer dans une autre ville. Si la commune n'a pas fait une affaire, elle garde ainsi au Locle une entreprise qui peut être appelée à se développer.

Un autre crédit de 70,000 fr. a été accordé pour la construction d'un abri pour la D. A. P.

Le Conseil général a accepté ensuite, à l'unanimité, l'augmentation du prix du gaz porté de 33 à 36 centimes le mètre cube et de 33 c. après les vingt premiers mètres cubes.

Pour lutter contre le chômage, le Conseil général vote pour 70,800 fr. de crédit pour effectuer des travaux d'hiver à l'intérieur de bâtiments communaux et privés. L'ensemble de ces travaux qui doivent être terminés avant le 31 mai 1941 représente un coût total de 463,450 fr. La subvention fédérale est de 8 % et la subvention cantonale de 1 %. Comme la commune a à sa charge le 1 %, comme la commune a reçu vendredi l'avis que la subvention fédérale serait augmentée, elle a porté la sienne automatiquement à 1,4 %.

Les comptes de l'hospice sont ensuite approuvés par le Conseil général qui accorde en fin de séance l'agrément à la commune du Locle à deux étrangers: un Italien et un Allemand.

AVIS URGENTS

Monsieur et Madame Louis Pizzera-Dietrich ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Pierre-Louis

Les Vernes, Clinique du Crêt, Colombier, le 9 novembre 1940.

Madame Synette Tolck, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Julien Vando-Tolck et leurs enfants; à Berne; Madame veuve Sophie Tolck et ses enfants; à Neuchâtel; Monsieur Kurt Beyer-Tolck et ses enfants; à Grandchamp près Montreux; Monsieur et Madame Arthur Sudan-Knechtli, à Serrières; Madame veuve Henri Knechtli, ses enfants et petits-enfants; Madame veuve Fanny Junod-Knechtli, à Auvonnier; Madame veuve James Knechtli, ses enfants et petits-enfants; à Neuchâtel; Madame et Monsieur Eugène Périllard, à Fleurier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles TOLCK

leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 67me année.

Neuchâtel, le 10 novembre 1940.

Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 12 novembre 1940, à 13 h.

Domicile mortuaire: Rue du Musée 6.

Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Anne Mayer-Genin, à Neully (Seine);
Madame veuve Marie Mayer-Schleppi, à Peseux sur Neuchâtel;
Madame et Monsieur Ulysse Cachelin-Mayer et famille;
Monsieur Henri Mayer;
Monsieur et Madame Bernard Mayer et familles,
ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Charles MAYER-GENIN

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu le 22 octobre, à Neully (Seine, France) dans sa 38me année.

Neuchâtel, le 8 novembre 1940.

L'Imprimerie Centrale
et de la Feuille d'avis de Neuchâtel
vous livre
tous faire-part
dans le minimum de temps
Exécution très soignée